La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 95 n°34 • du 3 au 9 décembre 2008 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Vent de bonheur

Le plus grand parc éolien au pays verra le jour à Saint-Joseph.

■ Page 3.

Premier marché de Noël

De petites cabanes extérieures vous attendront sur le boulevard Provencher, pour vos emplettes de Noël et célébrer le temps des Fêtes!

■ Page 5.

Les flèches d'Huberdeau

Le Musée du Manitoba expose l'imposante collection de flèches et artéfacts de Pierre Huberdeau.

■ Page 13.

Dossier droits de l'Homme

Une Déclaration fête 60 ans mais les droits de la personne ont-ils progressé depuis 1948?

■ Pages 23, 24 et 25.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Une taxe pour les municipalités?



photo : Julien Abord-Babin

L'Association des municipalités du Manitoba a tenu à Winnipeg sa dixième assemblée générale annuelle, marquée par le départ de son président Ron Bell, par l'important dossier du renouvellement des infrastructures et par une revendication auprès de la Province : les municipalités réclament une part de la taxe de vente provinciale. ■ **Page 11.**



Saint-Léon fête Noël!

Avec l'arrivée de décembre, on le sentira encore davantage partout : Noël est à nos portes!
On se bouscule dans les centres commerciaux, on prépare ses tourtières, on emballe ses cadeaux...
et dans de nombreux villages, on prépare des fêtes communautaires, on accueille le père Noël et on s'attendrit en voyant les enfants s'amuser!
Saint-Léon n'était pas en reste la fin de semaine dernière, alors que le chanteur Damien Lussier était invité à amuser petits et grands. À Saint-Léon, cette fête était la première depuis la fermeture de l'école il y a quatre ans. Elle a attiré une foule nombreuse. Mission accomplie!


photo : Patricia Bitu Tshikudi

Un deuxième prix pour Lisa Forest

Lisa Forest a de quoi être fière. Pour une deuxième fois en moins de trois mois, la mère de famille s'est vue décerner un prix.

Elle a reçu un des quatre Prix de la francophonie en alphabétisation. La récompense d'une valeur de 1 000 $ lui a été remise lors d'une cérémonie au Collège Universitaire de Saint-Boniface, le 25 novembre.

« J'aimerais remercier l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) ainsi que Pluri-elles qui m'aident à réaliser mes rêves. J'aimerais dire un merci tout particulier à mes enfants qui sont au cœur de toutes mes décisions », a déclaré Lisa Forest dans son discours de remerciement.

Depuis 1994, la FCAF et l'ACELF proposent le Prix de la francophonie en alphabétisation dans le cadre de la Semaine nationale. Dans le cadre de ce concours, les personnes apprenantes doivent rédiger un texte sur les défis qu'elles ont dû relever tout au long de leur apprentissage.

Lisa Forest s'est distinguée parmi plusieurs candidats au niveau national. Ce dernier prix souligne les efforts des apprenants qui ont amélioré leur vie grâce aux différents programmes d'alphabétisation.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Directrice adjointe : **Sophie GAULIN** ■ Journalistes : **Julien ABORD-BABIN, Patricia BITU TSHIKUDI, Stéphane LAJOIE** et **Camille SÉGUY** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Adjointe administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba :** 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada :** 36,75 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis :** 95 $ ■ **Outre-mer :** 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

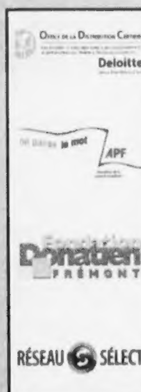
Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canadä

Saint-Joseph

Le vent dans les pales

La Municipalité rurale de Montcalm accueillera le plus grand parc éolien au pays.

Julien ABORD-BABIN

Voilà près de trois ans que la Municipalité rurale de Montcalm attendait ce moment. Sa patience aura valu la peine puisqu'elle accueillera finalement le prochain développement éolien au Manitoba.

Le nouveau parc éolien sera installé près du village de Saint-Joseph. Il comptera 130 turbines avec une capacité de production de 300 mégawatts. Cela en fera le plus grand parc éolien au Canada.

« C'est une grande annonce pour le développement d'énergies propres au Canada et au Manitoba », s'est réjoui le premier ministre du Manitoba, Gary Doer, lors du dévoilement du projet, le 24 novembre.

Pour la Municipalité rurale de Montcalm, ce projet de 800 millions $ est surtout synonyme de développement économique. La Province estime qu'environ 70 millions $ seront versés en paiements aux propriétaires terriens. La Municipalité s'attend quant à elle à récolter 500 000 $ de plus en taxes municipales, soit un tiers de son budget actuel.

« Pour nous, ce projet représente un développement économique incroyable, confie le préfet de Montcalm, Roger Vermette. Il devrait aussi créer une quinzaine d'emplois permanents dans la région. »

Des retombées importantes

La Municipalité rurale n'a pas encore décidé de ce qu'elle fera des revenus supplémentaires. C'est une décision que Roger Vermette laissera à son conseil municipal, mais il ne doute pas que le projet aidera à alimenter l'économie locale.

Ce coup de pouce est d'autant plus important que l'économie régionale, largement dépendante de l'agriculture, connaît depuis quelques années un ralentissement inquiétant.

« On dépend beaucoup de l'agriculture, mais il n'y a pas beaucoup de relève, explique Roger Vermette. Ces nouveaux emplois attireront peut-être plus de jeunes dans la région. »



photo : Julien Abord-Babin

Le président de Manitoba Hydro, Bob Brennan, le préfet de Montcalm, Roger Vermette, le préfet de Rhinleand, John Falk, le Premier ministre Gary Doer, le président de la régie de l'hydroélectricité Vic Schroeder et le ministre des finances Greg Selinger lors de l'annonce de la construction d'un nouveau parc éolien à Saint-Joseph.

Malgré l'ampleur du développement, Roger Vermette, remarque que les opposants au projet sont très peu nombreux et qu'il a reçu le soutien de la vaste majorité des résidents.

« Ce genre de projet ne fait jamais l'unanimité, mais l'opposition a été très petite, explique-t-il. Les quelques personnes qui s'y opposaient ont eu la chance d'être entendues et on les a accommodées. »

Colin Edwards, le directeur de Babcok & Brown, la compagnie qui développera le projet, estime lui aussi que les négociations se sont très bien passées.

Le projet sera entièrement financé par le secteur privé. Babcock & Brown sera propriétaire du Parc éolien. La compagnie travaille actuellement à une entente avec Manitoba Hydro, qui se chargera de l'exportation de l'électricité produite à Saint-Joseph. Les deux entreprises doivent signer une entente de 25 ans.

Un bémol?

L'opposition officielle a émis des réserves face au choix de Babcock & Brown. Gravement touchée par la crise financière, l'entreprise australienne est endettée et a récemment connu une chute importante de ses actifs.

Colin Edwards a tenu à se faire rassurant. « Notre secteur nord-américain de l'énergie est encore très fort », explique-t-il.

Quant au premier ministre Doer, il a rappelé que l'investissement venait entièrement du secteur privé et que Babcock & Brown assumait tous les risques.

Le projet a accumulé un certain retard, mais la construction du parc éolien devrait débuter en 2009 tel que prévu. Le site devrait être fonctionnel d'ici la fin 2010.

Exogamie

Consultations en janvier

Les consultations au sujet de l'intégration des parents anglophones dans les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), orchestrées par la firme Mosaik, auront lieu du 6 au 29 janvier 2009. Les 23 écoles de la DSFM seront consultées.

« Tous les parents d'élèves sont invités à participer, souligne le directeur général adjoint de la DSFM, Arsène Huberdeau. Mosaik a préparé un questionnaire à remplir et fera une présentation des enjeux, d'abord en français puis en anglais pour ceux qui ne comprendraient pas la langue de Molière. »

Les commissaires de la DSFM sont invités à venir aux réunions, mais seulement comme observateurs. « On ne veut pas que les commissaires participent, pour ne pas influencer le débat, explique Arsène Huberdeau. On veut que les parents n'aient pas peur de dire ce qu'ils pensent vraiment, de critiquer la DSFM. »

Mosaik a aussi commencé à s'informer auprès des divisions scolaires francophones hors du Manitoba pour connaître leurs pratiques au sujet de l'exogamie.

Le rapport final de Mosaik sur la question de l'exogamie est attendu pour mars-avril 2009.

C. S.

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier



Tragi-comédie politique

On se croirait dans un *soap* américain à la *Grey's Anatomy*; on est pourtant à Ottawa sur la Colline parlementaire. Mais le résultat est le même : les épisodes qui se suivent de jour en jour depuis la semaine dernière à Ottawa semblent le fait de scénaristes qui ne se préoccupent pas toujours de vraisemblance... mais qui adorent suspense et revirements imprévus!

La semaine dernière, la mise à jour économique du gouvernement Harper a plongé le Parlement dans une crise politique sans précédent. Où il avait la tête, Stephen Harper, quand il a cru bon d'annoncer, sous des prétextes économiques, des mesures qui sont bien davantage de nature politique et qui tiennent de l'idéologie partisane la plus pure? Parce que l'économie va mal, on va supprimer le financement aux divers partis politiques? supprimer le droit des grèves des employés de la fonction publique? mettre fin au régime d'équité salariale? Et en quoi ces mesures devaient-elles amoindrir les effets à venir, sur le Canada, de la crise économique mondiale? Et en quoi démontraient-elles que le gouvernement Harper se préoccupe d'économie... autrement que pour couper des dépenses qu'il n'aime pas, sans en avoir touché un seul mot en campagne électorale?

C'est pourtant ce premier ministre qui a renié sa propre loi sur les élections à date fixe, dans le but de déclencher des élections hâtives, justifiées, disait-il, par l'urgence d'agir en matière économique.

Au lendemain des élections du 14 octobre, devant les membres de son parti réunis à Winnipeg, le premier ministre a déclaré que les Canadiens avaient donné aux conservateurs un mandat renforcé. Renforcé, peut-être, mais toujours pas majoritaire.

En évaluant sa propre force, le premier ministre pensait peut-être à la faiblesse du principal parti d'opposition. Le Parti libéral a obtenu aux élections le pire score de son histoire. Il est aux prises avec une énième course au leadership et des difficultés financières. Stephen Harper a dû le croire incapable d'exercer une véritable menace sur son propre pouvoir. Il suffisait que les libéraux se conduisent dans l'après-14 octobre comme ils l'ont fait au cours du précédent Parlement – en évitant à tout prix le déclenchement d'élections – pour que les conservateurs puissent gouverner comme une majorité.

Stephen Harper comptait-il sur cette faiblesse, quand il a choisi de proposer les mesures surprenantes et partisanes que contenaient sa mise à jour économique?

C'est alors qu'on a appris que les partis d'opposition négociaient ferme pour tenter de former un gouvernement de coalition capable de mettre fin au règne conservateur. Et c'est alors que le premier ministre et son ministre des Finances sont revenus sur leurs annonces.

Mais la donne avait déjà changé : malgré leurs disparités d'opinions, libéraux et néo-démocrates tentent un rapprochement historique, avec l'appui du Bloc. Au moment d'écrire ces lignes, bien malin qui peut prédire le dénouement de l'histoire. Mais l'opposition vient de trouver un nouveau souffle, et peut-être un chemin vers l'exercice du pouvoir.

Les trois partis qui font face à Stephen Harper sont ainsi beaucoup moins enclins à temporiser avec le gouvernement. Les reculs de Stephen Harper et de Jim Flaherty en fin de semaine ont suscité un même commentaire chez les autres chefs : ils n'avaient plus confiance en la parole et la probité du premier ministre. Ni en sa capacité de répondre par les mesures appropriées au casse-tête de l'économie. Quelle stratégie Stephen Harper peut-il encore tirer de son chapeau de magicien pour sauver son gouvernement?

Stephen Harper est à peine réélu. Sa campagne électorale a été marquée par beaucoup de protestations citoyennes contre ses programmes, ses coupures et les idées de son parti. Et voilà que le premier geste significatif de son gouvernement se révèle d'une rare arrogance. Manque de flair politique, de sens commun ou du sens de ses responsabilités les plus fondamentales? Chose certaine, Stephen Harper a mis en danger son propre gouvernement et créé une crise politique dont on ne connaît pas encore le dénouement.

Tous ces messieurs-dames d'Ottawa nous serinent depuis des semaines que la santé de l'économie doit être la préoccupation première du gouvernement. Reste à espérer que dans les jours à venir ils agiront pour les intérêts réels des Canadiens, des intérêts qui n'ont rien à voir avec leurs propres manœuvres partisanes, pour que le Canada ait un gouvernement central capable de gouverner le pays.



Citation DE LA SEMAINE

« Difficile d'imaginer un monde sans cette Charte. Elle établit un idéal à atteindre. »

Le politologue Raymond Hébert au sujet de la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui célèbre son 60e anniversaire ces jours-ci. Une charte, ça change pas le monde, mais...

■ **Dossier en page 23, 24 et 25.**

Marché de Noël

À la manière d'antan

Entre chalets de bois et animations à la mode d'autrefois, le premier marché de Noël de Saint-Boniface vous fera découvrir des coutumes d'ailleurs. Le Festival du Voyageur s'est occupé de la programmation.

Camille SÉGUY

« On a choisi de faire un Noël d'antan avec beaucoup de musique, annonce la directrice générale du Festival du Voyageur, Josée Vaillancourt. Des musiciens francophones en solo, mais aussi des chorales de paroisses et peut-être d'écoles, et des groupes de chanteurs. »

Pour cette première édition du marché de Noël, les organisateurs voulaient de la musique en français festive et entraînante. Les chants de Noël d'autrefois seront particulièrement à l'honneur.

« Les différents chanteurs vont se relayer pendant les trois jours, explique Josée Vaillancourt, un peu comme dans les Noëls d'antan, quand des groupes se promenaient de porte à porte pour entonner des chants de Noël. »

Les enfants n'ont pas été oubliés dans la programmation. Mago le Magicien sera là, avec ses tours de magie et ses sculptures en ballons, et saint Nicolas lui-même viendra les rencontrer.

« Ce sera l'occasion pour les gens de découvrir qui est saint Nicolas, car il n'est pas bien connu au Canada, remarque Josée Vaillancourt. Il venait autrefois pour les Fêtes, mais aujourd'hui on ne voit plus que le père Noël. »

Des raconteurs seront aussi présents sur le site. Ils conteront des histoires de Noël d'autrefois, en français.

Tout pour Noël

Entre une quinzaine et une vingtaine de vendeurs sont attendus dans les cabanes de bois du marché de Noël. Décorations, cadeaux et nourriture de Noël, chacun devrait trouver de quoi bien préparer ses Fêtes.

« Il y a eu un grand intérêt pour le marché de Noël de la part des vendeurs, se réjouit Josée Vaillancourt, donc il y aura beaucoup de choix. Les artisans présents viennent tous du Manitoba, et la grande majorité est bilingue. »

D'un kiosque à l'autre, vous trouverez sur le marché de Noël des bijoux, des bûches, couronnes et autres décors de Noël, des produits d'aromathérapie comme des crèmes, des savons, des huiles, mais aussi des thés, des livres et aussi des produits en lien avec les Voyageurs, dont des vêtements.

« Ce sera aussi l'occasion d'acheter son dîner de Noël, ajoute Josée Vaillancourt. Sur le marché, on trouvera des tourtières, des tartes au sucre, des produits au sirop d'érable ou encore des tartelettes. »

Les organisateurs du premier marché de Noël de Saint-Boniface espèrent des retombées sur les boutiques permanentes du boulevard Provencher.

« Comme le marché de Noël se situe sur le boulevard, on a demandé aux commerçants et aux restaurateurs d'être ouverts, et on espère que les gens iront aussi les visiter », note Josée Vaillancourt.



Archives La Liberté

Saint Nicolas sera présent au marché de Noël.

Les kiosques du marché de Noël seront déployés devant la place Joseph-Royal et à côté du restaurant Step'N Out.

« Tout sera en français, précise Josée Vaillancourt. Les chants, les histoires et les boutiques du marché. Qu'il fasse beau ou pas, l'esprit de fête sera bien présent sur le marché, avec des arbres de Noël impressionnants.

« C'est aussi la dernière activité de Célébrations 2008, rappelle-t-elle, alors ce sera la dernière opportunité pour la communauté de venir célébrer ensemble le centenaire de Saint-Boniface, toujours dans une ambiance de fête. »

(1) Le marché de Noël sera ouvert le vendredi 5 décembre de 17 h à 21 h, le samedi 6 décembre de 12 h à 18 h et le dimanche 7 décembre de 12 h à 17 h. Saint Nicolas rencontrera les enfants et leurs parents le 5 décembre de 18 h 30 à 20 h, le 6 décembre de 13 h à 14 h et de 16 h à 17 h, et le 7 décembre de 13 h à 14 h, dans la place Joseph-Royal.

Patrimoine

La collection Riel s'agrandit

Camille SÉGUY

La mise en enchères de poèmes de Louis Riel a eu lieu à Toronto, le mardi 25 novembre.

Le fondateur du Manitoba avait rédigé les quatre poèmes en novembre 1885, en anglais, alors qu'il était emprisonné à Regina en Saskatchewan et qu'il allait bientôt être condamné à mort.

« Tout ce qui ajoute à l'histoire de Louis Riel est important pour le Manitoba, car ça aide à mieux connaître et comprendre l'homme, remarque le directeur général du Musée de Saint-Boniface, Philippe Mailhot.

« Que ces poèmes soient rédigés en anglais, ça montre une ouverture de l'homme vers les anglophones, précise-t-il. Et qu'ils aient été écrits pour son geôlier, ça nous dit qu'il n'était pas un prisonnier difficile et qu'il acceptait son sort. »

Stratégie

À l'annonce de la vente aux enchères, les différents organismes du Manitoba intéressés à acquérir les poèmes se sont réunis pour discuter ensemble d'une stratégie.

Plutôt que d'être en compétition, ils ont décidé que la Fédération des Métis du Manitoba participerait aux enchères, soutenue financièrement par les autres.

« La Fédération des Métis était la seule qui avait les fonds nécessaires pour miser et acheter les documents, explique le directeur général du Centre du patrimoine, Gilles Lesage. On a fait un travail d'équipe et ça a bien fonctionné. »

Les quatre poèmes ont donc été rachetés, après une forte montée des encans, au prix de 27 000 $ (31 500 $ avec les frais). La mise de départ était de 5 000 $.

« C'est une grosse somme, ce qui montre qu'il s'agit de documents importants auxquels on accorde beaucoup de valeur », constate Gilles Lesage.

Coup de pouce

Si la Fédération des Métis du Manitoba a pu gagner les enchères, c'est aussi grâce à l'aide de la Financière banque nationale, dont le siège est à Montréal.

« On est présents au Manitoba depuis de nombreuses années et on a une clientèle importante à Saint-Boniface, raconte le premier vice-président-directeur général de la Financière banque nationale, Éric Bujold. On s'est offerts de contribuer, car ça nous faisait plaisir d'aider le Manitoba à racheter ces poèmes. »

Un conseiller en investissement de la filiale de Winnipeg, John Nicholson, précise que « c'est plutôt rare que des banques fassent ce genre de chose, mais Éric Bujold est fasciné par Saint-Boniface et la culture franco-manitobaine ».

« Chaque fois que je viens à Winnipeg, je trouve agréable de travailler avec les gens d'ici, confirme Éric Bujold. Alors quand on a senti que ces poèmes étaient quelque chose d'important pour la communauté francophone, on a demandé à participer à l'effort. »

Victoire

Le retour des poèmes de Louis Riel au Manitoba est une grande victoire pour la communauté francophone, car « c'est ici qu'est la Maison Riel, lieu historique national, souligne Gilles Lesage. Il y a ici une concentration d'éléments qui témoignent de la vie et de l'activité de Louis Riel ».

Philippe Mailhot renchérit : « L'idée, c'est de faire de Saint-Boniface et du Manitoba le lieu où on garderait les objets sur Louis Riel et où les gens viendraient trouver de l'information. »

À leur arrivée au Manitoba, les documents devraient être déposés au Centre du patrimoine. Celui-ci possède la deuxième plus grande collection de documents écrits et audio sur Louis Riel, après les Archives nationales.

EAU MUNICIPALITÉ

Des exemples de réussite

De nombreuses municipalités se sont dotées d'un système de traitement des eaux ces dernières années et ces projets se sont avérés positifs.

Patricia BITU TSHIKUDI

Plusieurs résidants de la Municipalité rurale d'Alexander s'interrogent sur les mérites de la construction d'une usine de traitement de l'eau mise en branle par la municipalité. La raison de leur résistance: le coût trop élevé des travaux et le manque de transparence du comité responsable.

Pourtant, des projets similaires ont déjà été menés avec succès dans d'autres municipalités. C'est le cas de la Municipalité rurale de Ritchot, qui s'est dotée d'un système municipal de traitement de l'eau il y a six ans.

« Ça n'a pas été difficile du tout de mener à bien le projet, assure l'administratrice de la Municipalité rurale, Florence May. Le plus dur c'était d'obtenir l'octroi du Programme d'infrastructure Canada-Manitoba. Mais une fois cela obtenu, tout a très bien été. Je crois que c'est surtout parce que les gens comprenaient l'importance d'avoir de l'eau potable. »

Le projet de six millions $ avait alors permis d'acheminer des canalisations d'eau dans les villages de Saint-Adolphe et Île-Des-Chênes.

« Très peu de monde était opposé au projet, se souvient Florence May. Le budget prévu pour les travaux avait été respecté. »

Dans le cas de Ritchot, toutefois, l'usine de traitement d'eau existait déjà.

« Le cas de Ritchot est un peu différent de celui d'Alexander dans la mesure où nous avions déjà une usine, rappelle Florence May. Il était simplement question de connecter de nouvelles lignes à celles qui étaient en place. »

Grâce à un projet similaire implanté à Morris, les résidants de Saint-Joseph et de Saint-Jean-Baptiste ont aujourd'hui accès à de l'eau potable.

« Notre eau nous vient du réservoir de Morris, explique Denis Clément. Cela fait maintenant trois ans que j'ai de l'eau chez moi. Avant, nous devions acheter notre eau. Maintenant, le système se rend jusque chez moi. »



Archives La Liberté

Plusieurs municipalités se sont dotées d'un système de traitement des eaux au cours des dernières années. Les villages de Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste et la Municipalité de Ritchot sont du nombre.

Comme plusieurs de ses concitoyens, Denis Clément a attendu plus longtemps que d'autres résidants de la région avant que les travaux ne soient assez avancés pour qu'il soit branché au système. Mais c'est une décision qu'il ne regrette pas du tout d'avoir prise.

« On a eu de l'eau un peu plus tard que les autres, puisque la Municipalité de Morris a décidé de procéder par étapes, pour ajouter les canalisations, mais je n'ai jamais regretté mon choix, dit-il. Je recommande à tout le monde de se connecter. C'est une valeur ajoutée à la propriété. C'est un investissement car quand on vent la maison, c'est un plus d'avoir l'eau courante. »

À l'époque, les résidants de Saint-Joseph et de Saint-Jean-Baptiste n'étaient pas tous favorables au projet. Ce dernier a quand même vu le jour.

« On nous a donné le choix de nous joindre au projet ou pas, explique Denis Clément. Il y en a qui ont refusé de se connecter. Si dans une rue il y avait trop de personnes opposée au projet et que les promoteurs calculaient que ce n'était pas viable d'y amener des lignes, ils n'en installaient pas. »

« Je pense qu'il faut donner le choix aux gens et faire payer un peu plus cher, ceux qui veulent se joindre au projet plus tard », poursuit Denis Clément.

Lui-même a déboursé 8 000 $ pour faire installer sa ligne d'eau.

« On nous avait dit que le projet nous coûterait 8 000 $ et c'est ce que nous avons payé, pas plus », assure-t-il.

À la Municipalité d'Alexander, le projet se fera aussi en plusieurs phases. Le coût des travaux pour les deux premières phases est évalué à un peu plus de cinq millions $. Les contribuables devront payer 5 797,48 $.

RÉCESSION

Quel risque pour le Manitoba?

**Le mot est sur toutes les lèvres et dans tous les médias : récession.
Cette fois, la crise économique semble avoir atteint le Canada. Les Manitobains sont-ils inquiets?**

Camille SÉGUY

« Pour le moment, je n'ai pas senti les effets de la crise dans mon épicerie. » Le constat que fait le gérant du Family Foods du boulevard Provencher, Jeff Parker, est partagé par de nombreux commerçants au Manitoba.

La crise semble avoir épargné la province jusqu'à date. « On n'est pas trop inquiets pour le moment, confie le gérant de Comte Industries, Yvan Delaquis. On n'a pas du tout eu de baisse de notre chiffre d'affaires, ni d'appel d'un client pour annuler une commande.. Les choses peuvent toujours changer du jour au lendemain, mais on est optimistes. »

Comte Industries vend des machines et du matériel agricole. Yvan Delaquis affirme avoir « assez de commandes sûres pour au moins les cinq ou six mois à venir ».

L'agent immobilier de Rischuk Park Realty, Gérald Bernard, fait la même remarque : « Avec l'immigration, mon nombre de ventes a augmenté en 2008 par rapport à 2007, notamment depuis le mois d'août », déclare-t-il.

La consommation s'est donc maintenue, ce qui réjouit le ministre des Finances de la province, Greg Selinger : « La bonne nouvelle, ce sont les achats des consommateurs. Avec la saison de Noël, les Manitobains ont même augmenté leurs achats de 7 % ».

Atouts gagnants

« Il faut arrêter de paniquer, on a une conjoncture beaucoup plus favorable que les provinces de l'Est face à la crise actuelle, remarque le directeur général du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Louis Allain. On a 30 % de la population, mais 38 % du produit national brut. »

Le grand atout du Manitoba selon Louis Allain, c'est son gouvernement provincial. « On a un gouvernement qui réagit très bien à la crise, qui se prend en main et qui fonce, se réjouit-il. C'est une attitude très positive à l'approche des difficultés. »

La Province développe en effet une politique de grands projets. « Le gouvernement a la volonté de stimuler l'économie, explique Greg Selinger. On investit dans des projets d'infrastructure car c'est très générateur d'emplois. »

Louis Allain note que ces initiatives sont nombreuses dans les communautés bilingues du Manitoba, comme par exemple le nouveau projet d'éoliennes à Saint-Joseph.

De plus, le Manitoba est riche de la diversité de son économie et de la faiblesse de son industrie automobile, l'industrie la plus touchée par la crise.

Par conséquent, « en principe il y aura moins de pertes d'emploi au Manitoba, voire on en créera », indique le directeur général de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, Fernand Vermette.

Pas épargnés

Du côté des banques, le bilan reste pour le moment positif. « Jusqu'ici, on est rentables, on a une croissance respectable et on a pu rencontrer les besoins de nos membres en termes de crédits, se réjouit Fernand Vermette. On ne ressent aucun resserrement pour le moment, malgré la crise de liquidités dans le monde. On espère que ça durera. »

Louis Allain remarque tout de même que le secteur de la restauration a parfois des difficultés à obtenir des crédits.

« On a déjà enregistré une augmentation des demandes d'appui auprès de nous pour des crédits, explique-t-il. Avec la crise, les banques évitent d'aller dans les secteurs à risque, comme la restauration. »

Faciliter l'accès au crédit est par ailleurs aussi une priorité du gouvernement provincial.



photo : Camille Séguy

Louis Allain estime que le Manitoba devrait passer à travers la crise sans trop de problèmes.

Tout le monde en est bien conscient, le Manitoba ne sera de toute façon pas totalement épargné par la crise. Les effets sur le dollar canadien et sur les fonds de pension touchent déjà l'ensemble des citoyens canadiens.

« La crise va nous affecter, il ne faut pas se leurrer, mais certainement pas autant que les autres provinces ou le reste du monde », souligne Gérald Bernard.

En effet, les Manitobains ont matière à rester optimistes. « Il y aura un ralentissement général de l'économie canadienne en 2009, qui n'épargnera pas le Manitoba, mais notre économie devrait moins baisser que les autres en moyenne, se réjouit Greg Selinger.

« On est bien sûr inquiets, mais on reste optimistes car on a mis en place un programme proactif pour stimuler et stabiliser l'économie manitobaine », ajoute-t-il.

Pour l'heure, le plus important est d'« agir avec prudence, et surtout de ne pas paniquer et ne pas embarquer dans la névrose internationale, car c'est très contagieux », affirme Louis Allain.

La pauvreté aux milles visages

Autochtones, immigrants, personnes âgées : la pauvreté touche plusieurs communautés et demeure un fléau à Winnipeg.

Stéphane LAJOIE

Le taux de pauvreté à Winnipeg demeure supérieur à la moyenne canadienne, avec plus de 20 % des citoyens vivant une situation de précarité.

Cette inquiétante statistique, qui a attisé les discussions lors de la conférence Two Faces of Poverty à Winnipeg en novembre, fait sourciller à l'approche du 60e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle droits de l'homme de l'ONU.

En dépit des progrès sociaux, l'avocat métis Paul Chartrand décrie le manque actuel de soutien politique et académique envers les citoyens autochtones de la ville et l'ombre raciste qui y règne.

« Qu'on le veuille ou non, il y a beaucoup de racisme à Winnipeg et il est très difficile pour les peuples autochtones de s'établir en ville et d'y prospérer, explique Paul Chartrand. Les autochtones doivent revendiquer leurs droits politiques et économiques. L'avenir des autochtones est lié à leur capacité à former des leaders qui les représenteront dans un cadre légal et économique. »

L'exode rural des autochtones est une cause majeure de pauvreté au Manitoba. Laissés à eux-mêmes, les jeunes des réserves plient bagages dans l'espoir d'une vie meilleure dans la capitale manitobaine.

Selon le directeur de la Chaire de recherche en études urbaines de l'Université de Winnipeg, Gino Distasio, la proportion d'autochtones ayant quitté les réserves pour s'établir en ville est passée de 7 à 50 % au cours des 25 dernières années.

Arrivant sans le sou et peu éduqués, les autochtones se buttent au défi presque insurmontable de trouver un emploi.

À Winnipeg, les autochtones représentent environ 10 % de la population, mais on compte parmi eux 60 % des sans-abris de la ville. Il en est de même pour un bon nombre d'immigrants francophones qui, ne possédant qu'une maîtrise rudimentaire de l'anglais, se retrouvent trop souvent dans la rue.

« Nous avons plus de 8 000 familles inscrites au Centre Flavie-Laurent et entre 60 et 70 de ces familles viennent tous les jours demander de l'aide, explique le directeur du Centre, Gilbert Vielfaure. Il y a un sentiment d'urgence en ce moment et chaque mois, nous ajoutons 200 nouvelles familles à la liste. »

Le Centre Flavie-Laurent offre gratuitement des meubles, des biens ménagers et des vêtements aux personnes dans le besoin. Près de la moitié de la clientèle du Centre est autochtone et un des articles les plus en demande est un simple matelas.



photo : Stéphane Lajoie

Les bénévoles s'affairent à trier la marchandise qui sera remise aux plus démunis de Winnipeg.

De la famille monoparentale à la personne âgée aux rentes insuffisantes, la pauvreté urbaine est un fléau qui touche toutes les couches de la population. Avec un des plus bas taux d'inoccupation au Canada, Winnipeg est aux prises avec une importante pénurie de logements abordables.

« À cause de la situation économique actuelle, il y a une augmentation marquée du nombre de personnes fréquentant les soupes populaires de Winnipeg, précise Gilbert Vielfaure. Il y a un désespoir… Il faut se consoler en se disant qu'on en a aidé quelques-uns. »

Pour mettre un baume sur cette situation précaire, le programme Logements et Sans-abri de Winnipeg (LSAW) avait annoncé en mai dernier, une contribution de 730 000 $ pour la construction de dix logements à prix modique dans le quartier Centennial, un des plus pauvres de la ville.

Pauvreté

Aucune raison de célébrer

Campagne 2000 a publié son rapport 2008 sur la pauvreté des enfants, qui montre que le problème est loin d'être réglé.

Julien ABORD-BABIN

Alors que la crise financière menace l'économie canadienne, Campagne 2000 a présenté le 21 novembre son rapport annuel sur la pauvreté des enfants au pays. L'organisme arrive à la conclusion que 760 000 enfants vivent dans la pauvreté au Canada.

Fondé en 1989, suite à une résolution de la Chambre des communes qui s'engageait à éliminer la pauvreté des enfants avant l'an 2000, Campagne 2000 s'est donné comme mission de suivre le progrès du gouvernement. Près de 20 ans plus tard, force est de constater que le pays n'a pas encore atteint cet objectif.

Campagne 2000 calcule que le taux de pauvreté des enfants au Canada se situe encore à 11,3 %, soit seulement 0,4 % en deçà du niveau de 1989.

« Même si certaines actions ont été mises en place, nous nous retrouvons au même niveau que 1989, explique le professeur en travail social à l'Université du Manitoba et membre de Campagne 2000, Sid Frankel. Le gouvernement a à peine commencé la mise en place de la résolution de 1989. »

Selon les données provinciales de Campagne 2000, le Manitoba arrive au troisième rang au chapitre de la pauvreté des enfants, derrière la Colombie-Britannique et la Saskatchewan. En 2006, 12,4 % des enfants manitobains vivait dans la pauvreté. C'est une diminution de 1,7 % par rapport à 2005.

« Le Manitoba a un grave problème de pauvreté, conclu Sid Frankel. Nous avons aussi l'impression que le gouvernement provincial a tendance à exagérer la réduction de la pauvreté. Le problème est loin d'être réglé. »

Dans son rapport, Campagne 2000 remarque que le visage de la pauvreté est en change. De plus en plus de familles peinent à joindre les deux bouts, même si un des parents travaille à temps plein. Selon le rapport, en 2006, 40,2 % des enfants pauvres vivaient dans une famille où un parent travaillait à temps plein. De plus en plus de parents doivent aussi cumuler les emplois pour travailler à temps plein.

« Beaucoup de gens pensent que les familles pauvres bénéficient toutes du bien-être social, mais ce n'est pas le cas, fait remarquer Sid Frankel. Nous nous retrouvons avec un taux de chômage plutôt bas, mais la pauvreté des enfants ne baisse pas pour autant. »

« On remarque aussi que l'écart entre les riches et les pauvres ne cesse d'augmenter, ajoute-t-il. Le marché tend à accroître les inégalités. La croissance économique n'est donc pas synonyme de réduction de la pauvreté. »

Le rapport 2008 de Campagne 2000 conclut que les investissements publics sont essentiels pour réduire la pauvreté des enfants. L'organisme estime qu'il faut notamment investir pour l'assurance-emploi, les services de garde et le logement abordable.

Cela nécessite des dépenses additionnelles nécessaires selon Sid Frankel. « On entend beaucoup parler de dépenses, mais on oublie que la pauvreté a aussi un coût, explique-t-il. Les gens qui vivent dans la pauvreté ont plus tendance à tomber malade et augmentent la pression sur nos services de santé. Les enfants issus de familles pauvres sont moins nombreux à terminer leur scolarité et poursuivre les études qui leur permettront d'intégrer le marché du travail. Alors qu'on entend souvent parler du manque de main d'œuvre, c'est une perte que l'on devrait prendre en considération. »


photo : Julien Abord-Babin

Les gouvernements fédéral et provincial n'ont toujours pas adopté de stratégie de réduction de la pauvreté, selon Sid Frankel.

Selon Sid Frankel, les gouvernements fédéral et manitobain ont mis en place quelques mesures ponctuelles pour lutter contre la pauvreté des enfants, mais n'ont jamais adopté de stratégies de réduction de la pauvreté. « Tant qu'ils n'accepteront pas d'en faire une priorité et d'y consacrer les sommes nécessaires, la pauvreté demeurera un problème », ajoute-t-il.

« Avec un plan et les investissements nécessaire on pourrait surement régler ce problème en 10 ans, estime Sid Frankel. Nous savons que c'est possible et il existe des exemples de succès un peu partout dans le monde. »

Campagne 2000 base son rapport sur les données de Statistiques Canada et le recensement de 2006. Les familles considérées comme étant à faible revenus sont celles dont le revenu total est moins de 20 % supplémentaire au coût moyen des besoins de base (logement, alimentation, santé etc…). Le seuil de pauvreté pour une famille de trois personnes au Canada est d'environ 17 400 $ par année.

CJP

Une nouvelle direction par intérim

Camille SÉGUY

Entrée en poste le mardi 18 novembre, Geneviève Clément sera directrice générale du Conseil jeunesse provincial (CJP) jusqu'à décembre 2009.

« J'ai posé ma candidature et passé les entrevues, car quand j'étais au secondaire, le CJP m'a offert de connaître et d'être fière de ma culture et de ma langue, confie Geneviève Clément. Avant, j'étais le genre de fille du secondaire trop cool pour parler français. »

C'est donc « pour pouvoir rendre au CJP ce qu'il m'a donné », que Geneviève Clément a accepté sa nouvelle mission de directrice générale.

« C'est aussi un petit rêve que je réalise, ajoute-t-elle. Diriger le CJP, c'est quelque chose que j'ai toujours voulu faire. Depuis que je le connais, je me suis toujours dit qu'un jour je m'assiérais dans cette chaise. Alors je suis très motivée et excitée. »

Une habituée

Geneviève Clément n'est pas nouvelle dans les bureaux du CJP, et encore moins dans l'engagement communautaire pour les jeunes.

« J'ai été employée par le CJP comme gestionnaire des projets de formation pendant un an et demi, en 2006-2007, raconte Geneviève Clément. Et quand j'étais au secondaire j'ai participé au projet de formation étudiant-animateur et au Francotonne, un grand rassemblement de jeunes pour célébrer notre fierté culturelle. »

Geneviève Clément a aussi été agente de projet puis gestionnaire régionale de la communication et du développement pour Katimavik.

« C'est un programme national pour les jeunes de 17 à 21 ans, qui permet de faire du bénévolat à travers le Canada pendant neuf mois », explique-t-elle.

La Franco-Manitobaine est aussi présentement directrice générale de l'Association étudiante du Collège universitaire de Saint-Boniface. « Je garde les deux postes jusqu'en décembre, mais ensuite je me consacrerai au CJP », annonce-t-elle.

Faire le lien

La priorité de Geneviève Clément pour son mandat de directrice générale, c'est d'assurer la continuité avec les projets actuels du CJP.

« Il est essentiel que je fasse en sorte que le bateau reste toujours à flot et que les projets continuent à avancer, souligne-t-elle. C'est important pour les jeunes et la francophonie. »

Elle continuera donc à travailler avec le conseil d'administration sur les grands dossiers en cours, notamment celui du grand rassemblement jeunesse de la Division scolaire franco-manitobaine et des écoles d'immersion.

« Je veux faire en sorte que tous les jeunes puissent continuer à vivre dans la francophonie, en attendant le retour de Roxane », conclut-elle.

Priorité aux infrastructures

L'Association des municipalités du Manitoba a mis l'accent sur le financement des infrastructures lors de son assemblée annuelle.

Julien ABORD-BABIN

L'Association des municipalités du Manitoba (AMM) a profité de sa convention annuelle pour entamer un processus de revendications auprès de la Province. Les municipalités demandent plus d'argent pour leurs infrastructures.

Près de 1 000 délégués venus des quatre coins de la province ont participé au congrès qui se déroulait du 24 au 27 novembre à Winnipeg, et qui marquait le dixième anniversaire de l'association. Le gouvernement provincial était aussi présent. Malgré les différents points de vue représentés, il semble y avoir consensus sur la question du renouvellement des infrastructures.

« Au fil de nos débats nous avons souvent soulevé la question des infrastructures qui revient partout dans la province, explique le président sortant de l'AMM, Ron Bell. Nous avons lancé un appel très clair au gouvernement provincial. Pour l'instant il reste prudent, mais reconnaît qu'il y a un problème. »

Reste à voir comment les travaux demandés seront financés. D'entrée de jeu, l'exécutif de l'AMM a proposé qu'une nouvelle taxe provinciale sur les ventes soit instaurée pour financer les municipalités. La motion originale a été rejetee, mais une version amendée a été entérinée par la majorité de l'assemblée.



Photo : Julien Abord-Babin

Ron Bell a cédé la présidence de l'AMM à Doug Dobrowolski.

La résolution permettra à l'AMM d'entamer un processus de lobbying pour obtenir l'équivalent de 1 % de la taxe de vente. Cette somme devra être versée aux municipalités en fonction de leur population.

« Cette résolution nous donne plus de latitude dans nos revendications », se réjouit Ron Bell.

Nouvelle présidence

Cette convention marquait le départ de Ron Bell, président de l'AMM depuis quatre ans. Au cours de sa présidence il s'est révélé être un grand allié des municipalités bilingues du Manitoba.

« Ron Bell va nous manquer, confie le président de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), Marc Marion. Il a aidé l'AMBM à s'impliquer dans de nombreux dossiers importants. »

Sous sa présidence, l'AMBM a commencé à donner des présentations en français dans le cadre de la convention de l'AMM. Ron Bell a aussi aidé l'organisme à obtenir un siège à la Fédération canadienne des municipalités. Cela a permis à l'AMBM de participer activement à la création du Réseau de la Fédération des municipalités canadiennes francophones.

« Je suis très fier d'avoir pu aider l'AMBM au niveau national, affirme Ron Bell. Mais c'est un partenariat qui aide aussi l'AMM. Les municipalités bilingues sont très dynamiques et ont connu de nombreux succès. Elles peuvent nous servir de modèle. »

Doug Dobrowolski remplace Ron Bell. Conseiller municipal dans la Municipalité rurale de McDonald, il est vice président de l'AMM depuis deux ans et membre de son conseil d'administration depuis dix ans. Il estime être bien au courant de tous les dossiers, notamment celui des municipalités bilingues.

« Nous avons fait du très bon travail avec l'AMBM, remarque Doug Dobrowolski. Nous avons une très bonne relation et j'espère que nous pourrons encore l'approfondir. »

LES RENDEZ-VOUS DE PLURI-ELLES

Chaque semaine, Pluri-elles organise des ateliers, sessions et activités destinés à vous faciliter la vie! Nous répondons à des préoccupations bien concrètes de la vie de tous les jours, dans le monde du travail comme dans la vie familiale. Notre personnel travaille pour vous. Alors venez nous voir!

Secteur counseling/ entraide

Décembre 2008

Le 3 décembre : Explorer notre rôle de parent

Le 10 décembre : La famille

Janvier 2009

Le 7 janvier : L'intimidation

Le 14 janvier : Relation saine

Le 21 janvier : L'écoute active

Le 28 janvier : Sécurinet (sécurité sur Internet)

Pour toute information sur le détail de nos ateliers, n'hésitez pas à nous contacter! Nous vous rappelons également que l'ensemble de nos ateliers sont disponibles sur votre lieu de travail : si vous avez un groupe de participants intéressés, appelez-nous au 233-1735!

De plus, chaque année notre organisme continue de participer à l'amélioration de la qualité de vie des familles franco-manitobaines partout au Manitoba. Depuis plusieurs années, nous préparons des paniers de Noël pour les familles dans le besoin. Si vous êtes intéressés à faire un don monétaire nous permettant de faire les achats de nourriture et de cadeaux qui répondent aux besoins spécifiques et uniques de chaque famille, S.V.P nous contacter au 233-1735. Ces dons permettront aux familles de bien célébrer le temps des fêtes.

Nous apprécions grandement votre générosité et nous vous souhaitons de joyeuses fêtes à vous et votre famille.

Secteur employabilité

Avez-vous besoin d'aide pour votre C.V. ou votre lettre de présentation? Ou comment bien se préparer pour une entrevue? Nous vous offrons des ateliers qui pourront vous appuyer dans ces domaines :

Ateliers de C.V. et lettre de présentation :

le 11 décembre,
de 15 h à 17 h et de 18 h à 20 h

Ateliers de préparation pour l'entrevue :

le 4 décembre,
de 15 h à 17 h et de 18 h à 20 h

le 18 décembre,
de 15 h à 17 h et de 18 h à 20 h

Veuillez composer le 233-1735, poste 202 pour obtenir plus de renseignements ou pour vous inscrire.

Financement fourni par :
Le gouvernement du Canada　　Le gouvernement du Manitoba

Secteur alphabétisation

Grosse distribution gratuite de livres usagés



Dans le cadre de la Journée nationale de l'alphabétisation familiale, Pluri-elles (Manitoba) Inc. organise une grosse distribution de livres en français **le mardi 27 janvier 2009**. Nous vous invitons à réserver cette date dans votre agenda. Plus de détails à venir.



Appelez-nous au 233-1735
ou sans frais 1 800 207-5874
570, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba)

Services subventionnés

Secteur counseling/ entraide


Susan Cameron, conseillère


Diane [illegible], conseillère


[illegible]

Secteur employabilité


Nathalie [illegible] secteur


Samir El [illegible] adjoint


[illegible]


Francine [illegible] de liaison avec les entreprises

Secteur alphabétisation


Saadia Saadane, chef de secteur


Linda Racicot, coordonnatrice en alphabétisation familiale


Dominique Ethier, conseillère



Archives La Liberté

Les artéfacts de Pierre Huberdeau sont exposés au Musée du Manitoba.

ARCHÉOLOGIE

Petits objets, grande histoire

Après avoir généreusement offert sa collection d'artéfacts au Musée du Manitoba, Pierre Huberdeau peut aujourd'hui admirer le fruit d'un quart de siècle de travail. Ses trouvailles sont exposées au Musée du Manitoba.

Patricia BITU TSHIKUDI

Passionné d'histoire et amateur d'archéologie, Pierre Huberdeau amasse et collectionne depuis 25 ans des artéfacts ayant appartenu à différentes civilisations amérindiennes.

Il a récemment fait don de son énorme collection au Musée du Manitoba qui expose actuellement ses trouvailles.

« C'est une fierté de voir ma collection exposée au Musée du Manitoba, confie le collectionneur. Lors de ma dernière visite au Musée, ça m'a fait quelque chose de voir mes artéfacts exposés. J'étais ému. J'ai d'ailleurs rencontré la directrice du Musée qui m'a personnellement remercié pour la collection. L'exposition sera en montre pendant six mois, jusqu'en mars. »

« Quand nos petits-enfants verront ça, ils pourront dire, c'est mon grand-père! », lance avec humour Liliane Huberdeau, épouse de Pierre Huberdeau.

Mais au-delà du plaisir de voir son nom inscrit en grandes lettres dans un musée, c'est plutôt le désir de partager ses trouvailles qui a incité Pierre Huberdeau à faire don de sa collection d'artéfacts.

« Ça faisait longtemps que j'avais ma collection. Mes enfants n'étaient pas trop intéressés à l'avoir. J'ai alors rencontré Gordon Hill qui travaille au département d'archéologie du Musée du Manitoba. C'est lui qui m'a proposé de donner ma collection au Musée. J'ai pensé que c'était une très bonne idée car tout le monde pourrait en profiter. »

Selon le conservateur du département d'archéologie du Musée du Manitoba, Kevin Brownlee, la collection d'artéfacts de Pierre Huberdeau est l'une des plus grandes et des plus vieilles jamais trouvées dans la région de Saint-Lazare.

« Certaines pièces datent de près de 11 500 ans, explique Pierre Huberdeau. Pendant 25 ans, j'ai trouvé des pointes de flèche, des haches et même de la poterie qui date de plusieurs milliers d'années. »

Sans être archéologue, c'est la passion qui motive Pierre Huberdeau.

« J'ai toujours aimé l'histoire. Lors d'un voyage en Saskatchewan, j'ai entendu parler d'un collectionneur d'artéfacts et c'est un peu comme ça que je me suis intéressé à la chose. J'ai lu beaucoup de livres et appris à reconnaître les choses intéressantes. C'est important pour l'histoire de savoir où les artéfacts ont été trouvés. Ils nous montrent le passage des différentes tribus amérindiennes dans différentes régions. Je vais continuer à chercher et à collectionner les artéfacts. »

L'exposition en montre au Musée du Manitoba représente une donation de près de 1 000 artéfacts venant de Saint-Lazare et Saint-Claude.

Pour plus de détails sur l'exposition, composez le 956-2830.

Que sont-ils
devenus?

SAUVÉ PAR LA MUSIQUE

| Daniel BAHUAUD |

« Si je parle français aujourd'hui, c'est grâce au 100 Nons, affirme David Dandeneau. C'est le 100 Nons qui m'a fait redécouvrir ma langue maternelle. J'ai grandi à Fisher Branch et j'avais à toutes fins pratiques perdu mon français. Le 100 Nons a été un outil indispensable à ma francisation. J'ai découvert la richesse du français en chantant avec Gérald Lavoie, Roger Auger et bien d'autres. Je remercierai toujours le père André Surprenant qui m'a invité au 100 Nons, quand j'étais au Collège Saint-Boniface. »

Depuis ce temps, la musique et le français sont demeurés au cœur de la vie professionnelle et personnelle de David Dandeneau. « Le père Surprenant a eu énormément d'influence sur moi comme pédagogue, souligne-t-il. Comme enseignant, j'ai suivi son modèle, puisqu'il enseignait tout par les arts. Je me servais de la musique comme outil pédagogique. Je l'utilisais souvent. Dans l'apprentissage de la langue, ça amène un aspect moins aride que la grammaire. L'esprit de la langue passe par la chanson. Chanter en anglais et chanter en francais sont deux modes d'expression très différents



David Dandeneau s'est également retrouvé sous les feux de la rampe. Avec ses frères et sœurs, il a été membre du groupe The Family Six. « On a décidé de se lancer en musique professionnelle, raconte-t-il. On a abandonné nos emplois, et l'abbé Rocan et Norbert Girardin sont devenus nos impresarios. On a réussi à participer à un grand spectacle avec Gisèle Mackenzie et Randy Bachman. Notre groupe a aussi préparé des emissions d'été, *Good Times With the Family Six*, pour une chaine de télévision nationale. Je chantais habituellement une ou deux chansons en français pour l'émission. On a fait ça pendant deux ans. C'était bien, mais on a réalisé que la vie d'artiste ne se prête pas à l'unité familiale! »

La formation a donc décidé de chanter à l'occasion, comme passe-temps, pour des mariages et autres événements spéciaux.

« On cherche à se regrouper maintenant que nous sommes tous à la retraite, fait remarquer David Dandeneau. Ce serait bien de faire un concert au 100 Nons avec mes frères et sœurs. »

Ou peut-etre encore avec ses enfants? « Tout est possible, concède-t-il, puisque Stéphane a participé en tant que musicien à des activités du 100 Nons et que Marie-Josée est membre. J'ai d'ailleurs récemment participé à l'enregistrement de son disque *Imaginaire : à travers les générations*. Il s'agit d'un projet intergénérationnel. J'ai chanté avec ma fille, et avec ma petite-fille Amélie. C'est une expérience émouvante. Grâce à la musique et au rôle qu'a joué le 100 Nons dans mon parcours, mes petits-enfants s'expriment en français! »

CONCERT

Staflund en chœur et en harmonie

Rainbow Harmony Projet souligne son dixième anniversaire et présente un concert mettant en vedette Jeff Staflund et une chorale communautaire.

Patricia BITU TSHIKUDI

L'organisme communautaire Rainbow Harmony Project célèbre ses dix ans et organise un concert de Noël pour souligner l'événement.

Le concert, ***The Many Gifts*** se veut un hommage à l'histoire de la chorale mais ainsi que un clin d'œil aux célébrations du temps des Fêtes.

Chanteur et membre fondateur de l'organisme, Jeff Staflund sera des célébrations. « Je suis l'artiste invité de la soirée en tant qu'ancien membre, explique l'artiste. La chorale m'a approché pour que je participe à l'événement et que je présente quelques-unes de mes compositions. »

Rainbow Harmony Project est un organisme à but non lucratif qui veut permettre aux personnes homosexuelles, bisexuelles ou transgenres de se réunir et chanter ensemble.

« Quand je suis arrivé au Manitoba, je me suis rendu compte que toutes les grandes villes du canada avait une chorale du genre, alors qu'à Winnipeg il n'y en avait pas », explique Jeff Staflund.



Archives La Liberté

Jeff Staflund se produira à l'église Crescent Fort Rouge United Church le 6 décembre.

Le concert mettra en vedette des talents de la communauté.

« C'est une chorale communautaire composée de gens qui n'ont pas forcément une formation musicale, explique le chanteur originaire de Saskatchewan. Je vais présenter quatre ou cinq de mes chansons. Ce sera assez varié, un mélange de chants religieux et de compositions personnelles issues de mon dernier album. Je serais accompagné des chanteuses Jocelyne Baribeau et Karine Beaudette du groupe Camerata Nova. Ce sont deux amies à moi, elles m'ont aidé pour le lancement de mon dernier album et ce sont deux voix qui s'harmonisent bien à la mienne. »

Le pianiste Rob Lindsey et l'organiste Robert Neufeld seront aussi de la partie.

Le concert a lieu à l'église Crescent Fort Rouge United Church, située au 525 avenue Wardlaw. Le coût du billet varie entre 10 et 15 $.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle **Maxine Madeleine Normandeau**. Je suis née le 30 octobre 2007.

Je suis toujours souriante et plaisante et je rends mes parents très contents. Ils me disent que j'ajoute beaucoup de joie dans leur maison.

Gros becs à maman (Christine Boisvert) et papa (David Normandeau) ainsi que mes grands-parents Boisvert, Roland et Yvette et mes grands-parents Normandeau (Jean et Claudette). J'aime bien jouer avec tous mes petits cousins et cousines et mes oncles et mes tantes. Un gros bonjour aussi à mon arrière-grand-mère Lucie Boisvert à Notre-Dame-de-Lourdes.

SAINT-CLAUDE

Sur des airs de violon

Le 15 décembre, l'église de Saint-Claude vibrera sur les accords de 25 violoneux!

Patricia BITU TSHIKUDI

Du violon et encore du violon! C'est ce que promet le violoneux originaire de Portage-la-Praire, Marc Morisseau.

Il se produira le 15 décembre à l'église de Saint-Claude.

« Ce spectacle sera une combinaison de chansons et de gigues, explique le violoneux. Ce qui est intéressant avec ce concert, c'est qu'on sera 25 violoneux sur scène! Le groupe est un mélange de jeunes et de musiciens plus expérimentés. Le plus jeune a sept ans alors que le plus âgé est à l'âge de la retraite. »

Marc Morisseau enseigne le violon depuis plusieurs années. Se produire devant public est aussi une occasion de souligner le talent de ses jeunes protégés.

« J'enseigne le violon à une centaine de jeunes. La plu part de ceux qui font partie du groupe sont mes élèves, explique-t-il. C'est beau de les voir s'améliorer et devenir de bons musiciens. Ils proviennent de différentes communautés, certains de Winnipeg, d'autres Saint-Claude et des villages environnants. »

Il note depuis quelques temps un engouement particulier pour cet instrument vieux de plusieurs siècles

« Il y a de plus en plus de jeunes qui veulent apprendre à jouer du violon, constate-t-il. Beaucoup trouvent ça *cool*. Depuis que j'enseigne, je n'ai jamais été à court d'élèves. Je dois dire que c'est un instrument de plus en plus visible et auquel les jeunes sont de plus en plus intéressés. C'est un instrument assez unique. »

Selon Marc Morisseau, le concert du 15 décembre mettra en vedette un heureux mélange de chansons de Noël et de chansons traditionnelles, en plein dans l'esprit des Fêtes. « Le concert va certainement amener un sourire sur le visage des gens, dit-il. Ce sera la deuxième fois que nous nous produirons à Saint-Claude et je dois avouer que jusqu'à présent, nous n'avons eu que des commentaires positifs de la part des gens. »

Le coût d'entrée est de 2 $ payable à la porte.



photo : Gracieuseté Marc Morisseau

Marc Morisseau et ses élèves feront vibrer les murs de l'église de Saint-Claude le 15 décembre.

CINÉMA

Guylaine Dionne à Winnipeg

Julien ABORD-BABIN

La Cinémathèque de Winnipeg accueillera la cinéaste Guylaine Dionne les 5 et 6 décembre. Elle viendra présenter son nouveau film, ***Serveuses demandées***.

C'est le deuxième long métrage de fiction de la réalisatrice québécoise. Elle y explore le monde des femmes sans-papiers qui se retrouvent très vulnérables face au crime organisé.

Le film raconte l'histoire de Priscilla Paredes, une étudiante d'origine brésilienne qui décide de rester au Canada, malgré l'expiration de son visa étudiant. Sans options d'emploi, elle acceptera de travailler comme danseuse érotique. Elle deviendra amie avec une de ses collègues, Milagro, une Québécoise qui rêve de déménager au Brésil.

Guylaine Dionne a l'habitude de mettre en scène des personnages féminins forts. « C'est important pour moi de prendre position, de m'imposer comme femme cinéaste et d'imposer des personnages de femmes fortes », confie Guylaine Dionne.

La cinéaste souhaite aussi faire réfléchir son public aux défis des sans-papiers. « J'ai voulu illustrer le processus de séduction de ces jeunes femmes qui veulent travailler, mais se retrouvent coincées par le crime organisé », explique-t-elle.

Professeur de cinéma à l'Université Concordia à Montréal, Guylaine Dionne s'est beaucoup inspirée de cas vécus pour écrire son scénario. « La problématique des étudiantes qui ne veulent pas rentrer dans leur pays, je l'ai sous les yeux, confie-t-elle. J'ai quand même fait près de quatre ans de recherches avant de faire le film. J'ai rencontré des jeunes latino-américaines qui ont été forcées de travailler comme danseuses ou masseuses en échange de papiers. »

Guylaine Dionne profitera aussi de son passage à Winnipeg pour présenter son premier long-métrage, ***Les fantômes des trois madeleines***, dans le cadre d'un atelier au Winnipeg Film Group.

Elle sera aussi invitée à présenter une projection spéciale de ***Kamouraska***. La Cinémathèque proposera une version remasterisée de ce classique de Claude Jutras. C'est un film qui a beaucoup marqué Guylaine Dionne, elle-même originaire de Saint-Pascal de Kamouraska.

La cinéaste compte aussi commencer à faire du repérage pour son prochain film qu'elle aimerait tourner au Manitoba. « Il y a plusieurs années j'ai travaillé au tournage d'un film dans la région de Souris et je suis tombée en amour avec les prairies, confie Guylaine Dionne. J'admire les Franco-Manitobains pour leur attachement à leur culture et au français. »

Guylaine Dionne présentera *Kamouraska* le vendredi 5 décembre à 19 h, *Les fantômes des trois madeleines* le samedi 6 décembre à 13 h et *Serveuses demandées* à 19 h. toutes les projections ont lieu à la Cinémathèque (100, rue Arthur) à Winnipeg.

HUMANITAIRE

Une vente pour le Sénégal

L'organisme Au-delà des frontières tiendra le samedi 6 décembre sa vente annuelle d'objets artisanaux, au profit de la communauté sénégalaise de M'Bour.

Camille SÉGUY

« On a trois gros projets, précise une membre de l'organisme Au-delà des frontières depuis sa création en septembre 2003, Anne Gilmer. Le premier, c'est d'aider à payer l'éducation des enfants, en partenariat avec le collège Saint-Esprit à M'Bour. Ça coûte cher pour eux, alors au début de chaque année, on envoie de l'argent pour scolariser une vingtaine d'élèves.

« Le deuxième, poursuit-elle, c'est le financement d'un autocar scolaire pour transporter les enfants qui habitent loin du collège Saint-Esprit. »

Pour le troisième projet, Au-delà des frontières s'est intéressé au sort des parents d'élèves, qui n'ont parfois eux-mêmes pas eu la chance de recevoir une éducation scolaire.

« On soutient un projet du Programme d'alphabétisation des parents de l'enseignement catholique au Sénégal, indique Anne Gilmer, pour éduquer les parents, en particulier les femmes. Les deux personnes qui s'en occupent vont dans les villages pour former, sur place, des gens qui pourront enseigner par la suite. C'est la meilleure solution, car si on fait venir des enseignants d'autres villages, ils ne restent jamais très longtemps. »

La santé aussi

Aider l'éducation est donc la priorité de l'organisme. Mais Au-delà des frontières soutient aussi des projets en santé.

L'organisme apporte des fournitures médicales à une clinique générale de M'Bour chaque fois que l'occasion se présente. « Le problème avec les fournitures médicales, déplore Anne Gilmer, c'est que le transport coûte très cher. Alors on en profite chaque fois que quelqu'un fait un voyage au Sénégal, mais ce n'est pas régulier. »

Une ou deux fois par an, Au-delà des frontières envoie aussi des lunettes usagées à une clinique ophtalmologique locale.

De l'artisanat local

Parmi les objets en vente le samedi 6 décembre, il y aura de l'artisanat venu directement de la communauté sénégalaise de M'Bour.

« Ils nous envoient des objets fabriqués là-bas, notamment des bijoux et des tissus, que nous vendons par la suite, explique Anne Gilmer. On leur renvoie l'argent de la vente, que nous doublons. »

Au-delà des frontières vend aussi des objets fabriqués par l'organisme : des calebasses qu'ils transforment en nichoirs, peignent et décorent, et des cartes de vœux.

« On a fabriqué des cartes de vœux à partir d'un voyage que nous avons fait à M'Bour en février 2007, avec des élèves de 12e année du collège Jeanne-Sauvé, explique Anne Gilmer. C'était leur projet à l'origine, et nous l'avons continué quand ils ont quitté le collège. »

Enfin, d'autres tables sont louées à différents artisans. Ces derniers gardent le profit de leur vente, mais l'argent de la location est envoyée à la communauté de M'Bour.

« Il y aura pas mal de décorations de Noël en vente, des bijoux, des poteries, et d'autres objets classiques des ventes d'artisanat », annonce Anne Gilmer.

(1) La vente aura lieu le samedi 6 décembre de 10 h à 15 h, au collège Jeanne-Sauvé, 1128, rue Dakota, à Saint-Vital.

100 NONS

Chanteurs recherchés

Julien ABORD-BABIN

Tous les chanteurs qui aimeraient acquérir une plus grande expérience de scène sont invités à s'inscrire à deux des plus importantes activités du 100 Nons : la Série 5x5 et le Gala manitobain de la chanson. Les intéressés ont jusqu'au 9 décembre pour poser leur candidature à l'un ou l'autre de ces événements.

De retour pour une 18e édition, le Gala manitobain de la chanson offre aux jeunes artistes une belle opportunité de se faire remarquer. Chaque année, les gagnants de cette compétition se rendent au Chant'Ouest, qui permet à son tour d'accéder au prestigieux Festival international de la chanson de Granby.

« On recherche des gens qui ont déjà un peu d'expérience, confie le directeur général du 100 Nons, Aimé Boisjoli. C'est une très bonne opportunité pour ceux qui veulent lancer leur carrière en musique. »

Le Gala aura lieu le 2 mai 2009. Il est ouvert aux auteurs-compositeurs-interprètes, mais aussi aux interprètes et aux collectifs. Six artistes ou groupes seront sélectionnés pour y participer. Bien qu'il y ait eu différentes catégories dans le passé, celles-ci ont désormais été abolies.

La Série 5x5 vise quant à elle les artistes qui ont un peu moins d'expérience, mais qui aimeraient commencer à monter sur scène. Elle consiste en une série de cinq spectacles qui réunissent sur une même scène cinq chanteurs.

« L'idée du 5x5 c'est d'approfondir les connaissances musicales d'artistes qui ont déjà un peu d'expérience, mais veulent se perfectionner, explique Aimé Boisjoli. C'est un très bon tremplin, mais aussi une occasion d'accéder à de la formation. »

Chaque spectacle de la Série 5x5 explore un style différent. Le 100 Nons cherche donc des gens qui sont prêts à expérimenter. « On cherche des artistes qui sont prêts à explorer différents styles et n'ont pas peur de sortir de leur zone de confort », explique Aimé Boisjoli.

Cette troisième Série 5x5 suivra sensiblement la même formule que les années précédentes et continuera à présenter des spectacles en région. Elle commencera toutefois en avril plutôt qu'en février. Les participants ne chanteront donc pas au Festival du Voyageur comme ils le faisaient auparavant.

Comme les places sont limitées, tant pour le Gala manitobain de la chanson que pour la Série 5x5, les candidats devront se présenter devant un jury. Si elles sont nécessaires, ces auditions auront lieu du 15 au 19 décembre.

Les personnes intéressées peuvent trouver les formulaires d'inscription sur le site Web du 100 Nons : www.100nons.com.

GABRIELLE ROY

Une grande fête

Plusieurs évènements seront organisés pour fêter le 100e anniversaire de naissance de Gabrielle Roy au-delà de son Manitoba natal.

Julien ABORD-BABIN

Plusieurs projets auront lieu au Québec et en Ontario pour marquer le 100e anniversaire de naissance de Gabrielle Roy. Un livre, une exposition, un colloque et un film permettront de faire rayonner davantage l'œuvre de la grande dame de la littérature manitobaine.

Un colloque entièrement dédié à Gabrielle Roy sera organisé par le Groupe de recherche sur Gabrielle Roy à l'université McGill, à Montréal, du 21 au 23 octobre 2009. Il réunira une trentaine de spécialistes de la littérature pour discuter de l'œuvre romanesque de l'auteure.

« Les grandes œuvres littéraires sont toujours à redécouvrir, estime un des organisateurs du colloque et professeur de littérature à l'université McGill, François Ricard. L'œuvre de Gabrielle Roy est inépuisable. Il y a encore des aspects qui restent à découvrir. »

L'invitation a été lancée dans les universités canadiennes. Les intéressés ont jusqu'au 31 janvier pour envoyer leurs propositions.

Le Groupe de recherche sur Gabrielle Roy profitera du colloque pour lancer une nouvelle édition de ses œuvres complètes en 12 volumes.

Bibliothèque et Archives du Canada marquera aussi l'anniversaire de Gabrielle Roy avec une grande exposition à la Bibliothèque nationale à Ottawa. Les Archives présenteront plusieurs textes et manuscrits inédits, tirés de leur collection. L'exposition durera de novembre 2009 à l'été 2010.

Le cinéaste Marcel Collet prépare aussi un nouveau film sur la vie et l'œuvre de Gabrielle Roy. Il était en tournage à Saint-Boniface cet été. Son film devrait être diffusé sur les ondes de Radio-Canada à l'occasion de l'anniversaire de Gabrielle Roy.

« Même si elle est morte, Gabrielle Roy est une auteure qui est encore bien présente. Son œuvre reste vivante, estime François Ricard. Elle continue de toucher de nombreux lecteurs et je crois que ses livres vont circuler encore longtemps. »

Le 100e anniversaire de naissance de Gabrielle Roy sera aussi marqué au Manitoba. La Maison Gabrielle-Roy lancera une série d'activité lors de son brunch annuel qui aura lieu le 22 mars 2009, jour de l'anniversaire de l'auteure. Plus de détails seront diffusés sous peu.



Archives La Liberté

Le 100e anniversaire de Gabrielle Roy (ici incarnée par l'actrice Sophie Clément) sera célébré à l'échelle nationale.



Vous déménagez?

Si c'est le cas,
veuillez nous en informer
sans tarder
afin de ne manquer aucun
de nos articles.

ÉCOLE COMMUNAUTAIRE GILBERT-ROSSET

Des bonbons pour Carlos



Photo : Gracieusete Ecole communautaire Gilbert-Rosset

Les élèves attendaient leur tour pour acheter des bonbons lors de la collecte organisée par le conseil étudiant.

Daniel BAHUAUD
SAINT-CLAUDE

Rien de mieux, pour l'Halloween, que de s'empiffrer de sucreries. Mais avouons le, c'est plutôt rare que la dégustation de bonbons soit encouragée par une école!

Pourtant, c'est justement ce qui s'est produit, le 31 octobre, à l'École communautaire Gilbert-Rosset, lors de la vente *Des bonbons pour Carlos* organisée par le conseil étudiant.

« Carlos est un petit garçon de l'Amérique du Sud, explique le président du conseil étudiant, Miguel Gauthier. Il a six ans et est en 1re année. C'est notre troisième vente de bonbons pour lui. » Cette collecte permet au conseil étudiant de contribuer aux frais de scolarité et de soins médicaux de l'enfant. « Les élèves ont été très généreux, ajoute Miguel Gauthier. Je suis très content du résultat. »

Le conseil a amassé quelque 50 $ pour Carlos, en vendant un sac de bonbons à un dollar chacun, ce qui a également plu à Mélanie Dheilly, l'enseignante responsable du conseil étudiant. « Le groupe a fait du bon travail, souligne-t-elle. Tous les élèves de l'école ont répondu à son appel. Aider Carlos n'est pas la responsabilité unique du conseil étudiant ou d'une seule classe, mais de toute l'école. »

Cela fait quatre ans que l'école parraine le jeune Sud-Américain, par le biais de l'organisme caritatif Chalice. « En parrainant Carlos, l'école s'engage à faire un don annuel de 348 $, soit 29 $ par mois, explique la directrice, Gilberte Poirier. Cela permet de répondre à ses besoins essentiels. »

Pour la communauté scolaire de Gilbert-Rosset, le projet est plus qu'une simple collecte de fonds. Les élèves de la maternelle à la 3e année de l'enseignante Karine Métivier correspondent aussi avec Carlos.

« Tous les élèves se sentent près de lui, affirme Miguel Gauthier. Sans notre appui, Carlos n'aurait rien. Alors on est heureux de faire notre part. D'ailleurs, quand tu vends des bonbons, c'est facile. Ils se vendent tous seuls! »

L'École communautaire Gilbert-Rosset invite les parents et les résidants de la région de contribuer à son projet de parrainage en faisant parvenir un chèque au nom de l'école, à l'adresse suivante : École communautaire Gilbert-Rosset, C.P. 147, Saint-Claude, R0G 1Z0.

VOLLEY-BALL

L'esprit sportif avant tout



Photo : Brittany Boxall

Les filles de l'équipe de volley-ball de l'École Pointe-des-Chênes démontrent leur esprit sportif.

Brittany BOXALL
ACTION MÉDIAS

Dans le sport, la technique est un aspect important, mais l'esprit d'équipe et les liens d'amitié sont souvent la clé du succès. À l'École Pointe-des-Chênes (PDC), l'esprit qui unit les membres des équipes de volley-ball permet d'éviter plusieurs conflits.

Les entraîneurs passent beaucoup de temps à vulgariser le déroulement d'une joute de volley-ball aux élèves, mais leur travail ne s'arrête pas là. « Ce n'est pas toujours les techniques qui forment une bonne équipe, explique l'entraîneure à PDC, Nicole Legal. Il faut que les jeunes soient capables de contrôler leur attitude agressive et qu'ils aient une pensée positive en tout temps. Mais le plus important, il faut qu'ils aient un bon esprit d'équipe, sinon l'équipe perd ses chances de réussir au jeu.

« Honnêtement, je suis d'accord que ça peut devenir difficile pour les jeunes de garder une attitude positive durant un jeu intense, surtout si les adversaires gagnent, ajoute Nicole Legal. Lorsque ça arrive, c'est mon travail comme entraîneure de remonter l'esprit des joueurs. »

« Si une chicane se passe lors des entraînements entre les joueurs ou entre les joueurs et les entraîneurs, il faut que ça soit réglé d'une manière proactive, note la directrice de l'école, Dolorès Beaumont. À l'École PDC, il n'y a pas eu de conflit concernant les sports, mais s'il y avait une controverse qui ne pouvait pas être réglée en discussion entre le joueur et l'entraîneur, la direction prendrait le contrôle. »

Du côté des joueurs, ils ont une différente perspective au sujet de la situation des chicanes car ce sont eux qui les commencent. « Il arrive souvent que les joueurs aient des conflits entre eux et les entraîneurs ne sont pas au courant car nous sommes assez matures pour résoudre les chicanes entre nous, admet une joueuse, Karis Hutlet. Nous discutons entre nous pour arriver à un consensus. »

Donc, c'est très important que les élèves puissent discuter ensemble pour être capables de bien s'arranger entre eux, pour régler des problèmes et pour maintenir un esprit sportif.

« Je suis fière de mon équipe de volley-ball », reconnaît une joueuse, Alyena Fredette. Et ce, malgré quelques petites chicanes!

À noter

ACTIVITÉS SCOLAIRES

3 décembre • Journée internationale des personnes handicapées.

11 décembre • Boîte à chansons du Centre scolaire Léo-Rémillard. 19 h dans la salle polyvalente. Les billets de 5 $ chacun sont disponibles au secrétariat. Renseignements : Louise Gauthier (256-2831).

16 décembre • Concert de Noël de l'École communautaire Gilbert-Rosset. 19 h.

18 décembre • Spectacle hivernal de l'École Sainte-Agathe. 19 h.

POUR LES PARENTS

8 décembre • Réunion du comité scolaire de l'École communautaire Gilbert-Rosset. 18 h 30.

10 décembre • Réunion du comité scolaire de l'École Sainte-Agathe. 19 h.

COMMISSION SCOLAIRE

17 décembre • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, au bureau divisionnaire à Lorette. 19 h.

CONGÉS

5 décembre • Journée d'administration à l'École communautaire Gilbert-Rosset.

8 décembre • Journée d'administration et de perfectionnement professionnel aux écoles Gabrielle-Roy, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Agathe.

22 décembre au 2 janvier 2009 • Congé de Noël.

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Le babillard DSFM sera à **votre** disposition! Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires tels que les rencontres de comités scolaires, dates de congés d'école, concerts et spectacles? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 375, ou au 1 800 523-3355, ou encore à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

DANS NOS *écoles*

PUBLI-REPORTAGES

APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE



Lucille Daudet-Mitchell

- Lucille Daudet-Mitchell
- Coordonnatrice, petite enfance

Mes responsabilités : Je travaille auprès du personnel en petite enfance, soit les éducatrices, directrices de garderies et coordonnatrices des Centres de la petite enfance. Je coordonne des recherches en petite enfance, comme *Comprendre la petite enfance*, et *Parlons petite enfance.*

Mes objectifs : La formation auprès des éducatrices en prématernelle, l'appui aux garderies et aux communautés qui veulent construire une garderie ou agrandir leurs services.

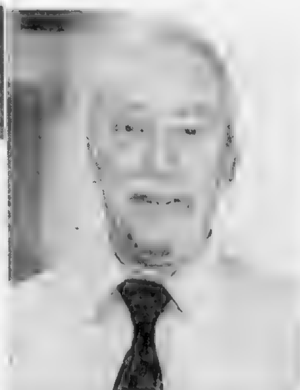
Mon équipe : Le Comité ad hoc de la petite enfance à la CSFM, la Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba, Enfants en santé.

En particulier : J'assiste aux Foires de la petite enfance en offrant une trousse d'activités pour les enfants de 3 à 5 ans. Nous accueillons quatre stagiaires de la France qui travaillent auprès des enfants en garderie. Je coordonne aussi un sondage auprès des conseils d'administration des garderies et des prématernelles afin de cerner les besoins du futur.

ÉCOLE COMMUNAUTAIRE RÉAL-BÉRARD



Daniel Preteau



Luc Nadeau

- **Directeur** Daniel Preteau
- **Directeur adjoint** Luc Nadeau
- **Enseignants** 17
- **Auxiliaires** 9
- **Personnel de soutien** 6
- **Stagiaires** 2
- **Élèves inscrits cette année** 257
- **Élèves inscrits l'an dernier** 237

L'École communautaire Réal-Bérard est reconnue pour sa programmation académique, artistique, sportive, culturelle et sociale. C'est grâce à ces programmes que la population étudiante augmente. « C'est ***Réal***ement l'fun puis c'est ***Bé rard*** qu'on s'ennuie à l'École communautaire Réal-Bérard! Qu'on est bien chez nous.»

Programmes particuliers à l'école : Les Programmes musicaux (chorale, harmonie, guitare et le violon); les Arts ménagers pour la 8e année; les leçons de natation; le programme Racines de l'empathie; le grand nombre de clubs (jeux société, crib, etc.).

Projets pour l'année : offrir des leçons de violon durant le midi; organiser un voyage en Italie et France en mars 2009; faire la promotion du terrain de tennis communautaire; former un nouveau comité linguistique lié au comité scolaire; s'occuper du Fonds communautaire Francofonds pour projets/activités scolaires. Mettre sur pied un comité promoteur de la Garderie Saint-Pierre dans le but d'obtenir la construction d'une garderie rattachée à l'École.

ÉCOLE SAINTE-AGATHE



Linda Hacault

- **Directrice** Linda Hacault
- **Enseignants** 9
- **Auxiliaires** 3,35 ETP
- **Personnel de soutien** 1,26 ETP
- **Élèves inscrits cette année** 92
- **Élèves inscrits l'an dernier** 87

L'École Sainte-Agathe croit que chaque enfant est une personne importante méritant la meilleure éducation possible. Nous offrons une programmation où chaque enfant peut réussir dans son apprentissage, dans un climat de bien-être et de fierté,

Programmes particuliers à l'école : Nous offrons une grande variété de cours, options et programmes parascolaires pour répondre aux besoins de nos élèves.

Projets pour l'année : Approfondir comme équipe les résultats visés en littéracie et numéracie afin de mieux répondre aux besoins de chaque élève.

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : **dansnosecoles@shaw.ca**

sudoku

PROBLÈME N° 146

	8			9	3	4	2	7
7				2		3	9	
						1	8	
6	3			1				4
2		5					1	3
4	7	1	9					
3	6				9	5	7	
	1	7	3					
5		9	1	7		6	3	

RÉPONSE DU N° 146

1	8	6	5	9	3	4	2	7
7	5	4	8	2	1	3	9	6
9	2	3	7	6	4	1	8	5
6	3	8	2	1	7	9	5	4
2	9	5	6	4	8	7	1	3
4	7	1	9	3	5	8	6	2
3	6	2	4	8	9	5	7	1
8	1	7	3	5	6	2	4	9
5	4	9	1	7	2	6	3	8

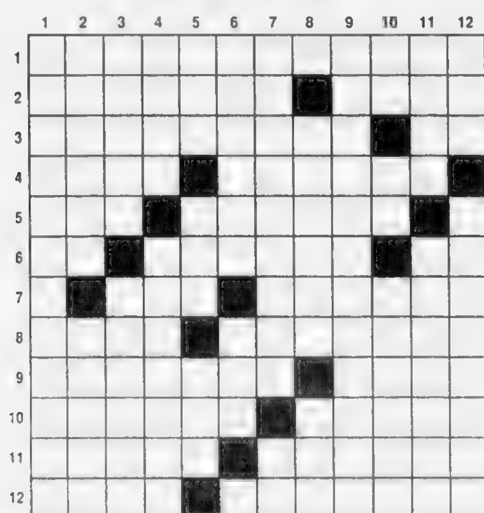
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 516



HORIZONTALEMENT

1. Menace, pression.
2. La capitale du Kenya. –Chez soi.
3. Animal vivant en colonies. – Isabelle Sanscartier.
4. En forme d'œuf (pl.). –Petits canaux dallés.
5. Enduit se durcissant par dessiccation. – Remit en état ce qui avait subi un dommage.
6. Tarse. – Enfant, gosse. –Lettre grecque.
7. Père. – Pourvoyait.
8. Ancienne monnaie chinoise. – Économisée.
9. Se dit des chevaux dont la robe est composée d'un melange de poils blancs et alezans –Substances hallucinantes.
10. Inflammation de l'iris. -Pousses des cris de fureur.
11. Personnes qui, faute de talent, n'ont pas réussi. -Elle arrose Saint-Claude.
12. Ouverture sur la table d'un violon. -Impossibilité de marcher, en l'absence d'atteinte motrice (pl.).

VERTICALEMENT

1. Qui agit sans le vouloir.
2. Grain de beauté. -Auréoles, halos.
3. Petit trait horizontal. -Manière de parler (pl.).
4. Courroux. – Ébauchée.
5. Sentence, parole historique. – Rabiot. -Plaisirs.
6. Au même endroit d'un texte. – Personnel.
7. Gaspillés. – Doublée.
8. Grande plaine herbeuse. – Aber.
9. Spéculatifs.
10. Elle fut réduite à porter des sabots. – Possessif. – Ville d'Italie, dans le Latium.
11. Oublié. – N'avance pas.
12. Venus au monde. -Rapidité à agir, promptitude (pl.).

RÉPONSES DU N° 515

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	Q	U	I	S	I	T	R	I	C	E
2	N	O	U	A	A	I	R	■	U	N	E	S
3	T	R	A	C	A	S	■	B	E	A	N	T
4	E	I	R	E	■	E	G	O	■	B	S	■
5	R	A	T	O	N	■	R	E	C	R	U	S
6	C	■	E	L	E	V	A	T	O	I	R	E
7	A	N	T	E	C	E	D	E	N	T	E	S
8	L	E	T	■	T	R	U	S	T	E	■	D
9	A	C	E	T	A	T	E	■	E	S	T	A
10	I	T	■	A	R	I	L	L	E	■	E	N
11	R	O	U	X	■	G	L	I	S	S	A	I
12	E	N	R	A	G	E	E	S	■	U	M	E



Encouragez nos annonceurs!

Répondre aux besoins en français

Le Conseil des francophones 55+ de Winnipeg s'est donné comme défi de mieux répondre aux besoins des aînés francophones dans leur langue, mais aussi d'inciter ces personnes à demander plus souvent d'être servies en français.

Camille SÉGUY

Après huit mois d'existence du Conseil des francophones 55+, son coordonnateur, Clément Perreault, dresse un bilan positif de l'arrivée dans la communauté francophone de Winnipeg de cette nouvelle plateforme de référence pour tout ce qui concerne les aînés.

« On a déjà pu développer de nombreux partenariats avec d'autres organismes, se réjouit Clément Perreault. Par exemple, nous avons mis en place un groupe d'aidants naturels avec Pluri-elles, ou encore des groupes d'exercices avec le Centre de santé de Saint-Boniface.

« Nous avons aussi créé un guide des services aux aînés, qui est maintenant disponible gratuitement sur Internet et dans plusieurs organismes de la communauté », ajoute-t-il. (1)



photo : Camille Seguy

Clément Perreault est le coordonnateur du Conseil des francophones 55+.

L'équipe de travail du Conseil des francophones 55+ est composée de 12 personnes bénévoles, qui viennent de toutes sortes d'organismes.

« L'un de nos défis pour l'année à venir est justement de trouver d'autres bénévoles de 55 ans ou plus, annonce Clément Perreault. On en a besoin pour transporter les personnes à leurs rendez-vous, chez le médecin par exemple, pour les visites à domicile, et pour donner des cours d'activités physiques aux aînés. Notre objectif est de les maintenir en bonne forme physique pour qu'ils restent indépendants le plus longtemps possible. »

Clément Perreault précise cependant que les bénévoles devront passer une entrevue auprès de spécialistes de l'Office régional de la santé de Winnipeg et suivre une formation au préalable.

« C'est important pour nous que nos bénévoles soient dignes de confiance, explique-t-il. C'est un défi de jumeler le bon bénévole avec le bon bénéficiaire, et ça prend des spécialistes pour voir tout ça. C'est une question de sécurité. »

Mais dénicher des bénévoles ne suffit pas, il faut aussi que la demande soit présente. C'est l'autre grand défi du Conseil des francophones 55+. « Les personnes isolées ne sont pas toujours au courant de ce qui existe, donc je vais les rechercher dans la communauté et voir quels seraient leurs besoins », indique Clément Perreault.

Il ajoute que « la plupart des aînés francophones n'osent pas demander des services en français, ils n'en ont pas l'habitude. Donc plus on mettra en place des services francophones, plus les gens les verront et les demanderont ».

Une autre mission du Conseil des francophones 55+ est la prévention, qui tient à cœur à l'équipe de travail du Conseil.

« Nous faisons des présentations de trousses pour les personnes âgées, raconte Clément Perreault. C'est une idée développée par le Conseil des aînés de Saint-Vital. »

Il s'agit d'une trousse qui va sur le frigo, avec à l'intérieur des informations sur les médicaments que la personne prend, le nom de son médecin ou encore les directives médicales la concernant. En cas d'urgence, les secouristes savent qu'ils peuvent s'y référer pour prendre immédiatement les bonnes mesures. « Ça a déjà sauvé beaucoup de vies », souligne le coordonnateur du Conseil.

Le 4 juin 2009, le Conseil des francophones 55+ organisera aussi une foire de santé et d'activités en français à Saint-Boniface, «Grouille ou rouille», qui proposera des kiosques d'informations sur les divers services offerts aux aînés et les programmes gouvernementaux, et des activités sportives adaptées à la mobilité des participants.

L'année s'annonce donc bien chargée pour le Conseil des francophones 55+, mais Clément Perreault est optimiste. « On voit déjà une amélioration des services en français depuis deux ans, donc il y a toutes les chances pour que ça marche et que les aînés francophones suivent », conclut-il.

(1) Le guide des services aux aînés est disponible sur Internet à l'adresse www.seniorscanmet.ca, ou en version papier au Centre culturel franco-manitobain, à la Société franco-manitobaine, à la Fédération des aînés franco-manitobains et au Conseil des francophones 55+, 2-844, promenade Autumnwood. Renseignements au 793-1054

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Notre-Dame-de-Lourdes

- 13 décembre • ***Dégustation vins et fromage*** • Comité culturel • billets disponibles chez Grenier Mini-Stop • 20 h • Salle du centenaire.

Richer

- 28 décembre • ***Visite historique de l'Église de l'Enfant-Jésus*** • Le Comité des ami(e)s de la prière de Richer • 13 h • info. : 422-9369.

Saint-Boniface

- ***Formation informatique pour aîné(e)s*** • Pluri-elles • 9 h et 13 h • les lundis et mardis • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735 poste 202.
- 4 décembre • ***Choisir le bon jouet*** • FPCP • 19 h • CUSB • 200, avenue de la Cathédrale • inscriptions : 233-ALLÔ (2556).
- 5 décembre • ***Quelques arpents de piège*** • 17 h • Salle Antoine-Gaborieau • CCFM • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.
- 5 décembre • ***LIM*** • vert contre rouge • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau • CCFM • info. : 229-4509.
- 7 décembre • ***Thé et Vente d'artisanat / pâtisseries*** • Les Associées des Missionnaires Oblates • les profits iront pour l'évangélisation et la justice sociale • 13 h • 601, rue Aulneau • info. : 231-1936.
- 10 décembre • ***Dîner de Noël*** • Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface • 11 h 45 • Hôtel Norwood • inscriptions : 235-1406.
- 10 décembre • ***La famille*** • Pluri-elles • 18 h • info. : 233-1735 poste 210.
- 11 décembre • ***Conférence / PEP*** • Consortium national de formation en santé / Programme d'excellence professionnelle • aider une personne qui vit avec un double diagnostic • 10 h 30 • Salle vidéoconférence • CUSB • inscriptions : 237-1818 poste 349.
- 11 décembre • ***Réception de Noël*** • SFM • 17 h à 19 h • Salle Georges-Forest • Maison franco-manitobaine • info. : 233-4915.
- 13 décembre • ***La Maison Gabrielle-Roy célèbre un Noël d'Antan*** • 15 h • 375, rue Deschambault • info. : 231-3853.
- 14 décembre • ***Concert de Noël*** • Les Intrépides et Les Jeunes Intrépides • 14 h 30 • Église Précieux-Sang • 200, rue Kenny • info. : 233-6034.
- 24 décembre • ***Messe de Noël*** • 20 h • CUSB • 200, avenue de la Cathédrale • info. : 233-0210.
- 9 janvier au 31 janvier • ***Théâtre extrême*** • Cercle Molière • théâtre interactif • tournée de Summum Communications, Québec • Théâtre de la Chapelle • info. : 233-8053.

Saint-Lazare

- ***Mini-francophone*** • les mercredis • pour les enfants de 0 à 4 ans • 9 h 30 • École St-Lazare • info. : 683-2569.
- 17 décembre • ***Concert de Noël*** • 19 h • Salle Marie-Rivier • info. : 683-2251.

Saint-Malo

- 6 décembre • ***Vente de pâtisseries et d'artisanat*** • 10 h • Chalet Malouin • info. : 347-5652.
- 9 et 23 décembre • ***Bingo*** • 19 h • Chalet Malouin • info. : 347-5652.

Saint-Vital

- 6 décembre • ***Vente annuelle d'artisanat*** • Au delà des frontières • 10 h • Collège Jeanne-Sauvé • 1128, rue Dakota • info. : 257-7843.
- 11 décembre • ***Boîte à chanson*** • 19 h • Salle polyvalente du Centre scolaire Léo-Rémillard • 1095, chemin Sainte-Anne • info. : 256-2831.

Sainte-Anne-des-Chênes

- 7 décembre • ***Père Noël et Mère Noël*** • jeux, activités et surprises • 12 h • École Pointe-des-Chênes.
- 7 décembre • ***Chants de Noël*** • Les Chevaliers de Colomb de la paroisse Sainte-Anne • 14 h • Église.

Winnipeg

- 14 février • ***Le Bal du Gouverneur*** • Festival du Voyageur • soirée spéciale du 40e anniversaire du Festival du Voyageur • 17 h • Fairmont Winnipeg • billets : 237-7692.

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un événement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'événements peuvent aussi réserver un espace publicitaire. Contactez Sophie Gaulin au 237-4823.

Pour faire la promotion d'un événement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**

SFM
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

Télé-horaire de la semaine du 8 au 14 décembre 2008

Le Jour du Seigneur : le dimanche 14 décembre à 10 h à la SRC

Messe à l'église de Sainte-Julie du diocèse de Saint-Jean-Longueuil, Québec. Président : l'abbé Christian Rodembourg, m.s.a.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Variées	Variées	Pyramide	Union fait la force	La fosse aux lionnes		Ricardo	Le Téléjournal/ Midi		Pour le plaisir			Mon ange		Terre humaine	Grand-papa	Pyramide	Union fait la force
RDI	Variées	Ma Coup d'oeil	Ma RDI en direct				Téléjournal/ Midi	Variées	V RDI en direct	RDI en direct							Téléjournal	50 RDI Junior
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	TV5 le journal	Variées	Variées	V La cour des grands		Variées	Variées	Variées	Variées	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Deux filles le matin / V Denis Lévesque		Tout simplement Clodine		Le cercle	TVA en direct.com / 45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 8 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	Élections Québec 2008			C'est ça la vie	C'est ça la vie	Le Téléjournal		La fosse aux lionnes		Pour le plaisir			Hors d'ondes
RDI	RDI en direct	**Élections Québec 2008** "Le choix" RDI vous donne rendez-vous pour la soirée électorale au Québec.											**Élections Québec 2008** "Le bilan"		**Élections Québec 2008** "Le bilan"		**Élections Québec 2008** "Le bilan"	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Toute une histoire		Des racines et des ailes				Partir Autrement	Expression	TV5 le journal	On n'est pas couché				Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	Noël Shrek!	Spécial Bloopers	**Le Québec vote** Le déroulement de la soirée électorale provinciale avec cette émission spéciale.								**La vraie nature de...** "Jean-Michel Anctil"		Infopublicité			

Mardi 9 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	La Facture	Têtes à Claques (P)		Les étoiles filantes	Les étoiles filantes	Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	45 La fosse aux lionnes		45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes				Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Toute une histoire		Voici venir l'orage			45 Châteaux	Champions nature	Humanima	TV5 le journal	Les carnets du Bourlingueur		Club social		Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	**Anges de la réno** "Famille Rogers"		**Dr House** "Acceptera... ou pas?"		La promesse		Le TVA 22 heures	45 **La vraie nature de...** "Marie-Lise Pilote"		45 **"Le Vampire de Whitechapel"**('01) Kenneth Welsh, Matt Frewer.				Infopublicité		

Mercredi 10 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	**Le match des étoiles** "Demi-finale"		M pour musique		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	45 La fosse aux lionnes		45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Toute une histoire		**"Ça se soigne"**('08) Julie Ferrier, Thierry Lhermitte.			40 Les filles, l'âne	Partir pour ses idées	Facteur humain	TV5 le journal	Spéciale Présidence de l'Union Européenne			Expression	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	KM/H	Poule aux oeufs d'or	**"Maman Last Call"**('04) Patrick Huard, Sophie Lorrain				Le TVA 22 heures	45 **La vraie nature de...** "Martin Petit"		45 **"L'ange de la vengeance"**('01) Peter Sarsgaard, Val Kilmer.				45 Infopublicité		

Jeudi 11 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	Ici Louis-José	**Zone doc** "Des nouvelles du Nord"		C.A.	C.A.	Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	45 La fosse aux lionnes		45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		**Grands Reportages** "Le monde selon Lula"		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		**Grands Reportages** "Le monde selon Lula"	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Toute une histoire		Club social		Envoyé spécial			**Cité guide** "Le Caire"	TV5 le journal	La boîte à musique			Acoustic	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	La fièvre de la danse		**"Noël avec les Kranks"**('04) Jamie Lee Curtis, Tim Allen.				Le TVA 22 heures	45 **"Deux coeurs à louer"**('97) Eric McCormack, Roma Downey				**"À communiquer"**				Infopublicité

Vendredi 12 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Du coeur au ventre		Paquet voleur		Une heure sur terre		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	45 La fosse aux lionnes		45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		**Grands Report. Imax** "Les insectes"		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		**Grands Report. Imax** "Les insectes"	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Panique dans l'oreillette		**Thalassa** L'élément marin a servi de théâtre à quelques affaires criminelles de notre temps.				**Müvmédia** "Samedi soir"		TV5 le journal	**"Ça se soigne"**('08) Julie Ferrier, Thierry Lhermitte.			.10 Dron	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	**"Le sapin a des boules"**('89) Beverly D'Angelo, Chevy Chase.				**Juste pour rire** "Jean-Marc Parent"		Le TVA 22 heures	45 **"Miracle de la 34e rue"**('73) Jane Alexander, Sebastian Cabot.				**"Le maître du déguisement"**('01) Jennifer Esposito, Dana Carvey.			Infopublicité	

Samedi 13 décembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Edgar et Ellen	Monstres	W.I.T.C.H.	Magi-Nation	Spirou et Fantasio	Vie selon Annie	Oniva	Tellement sport	Téléjournal/ Midi	La Facture	**Zone doc** "À la rencontre du père Noël"		**"Plein gaz"**('02) Simon Callow, Rupert Grint.				**Chère Betty** "60 jours pour réussir"	
RDI	4h30 RDI en direct			L'Épicerie	RDI en direct	Rendez-vous	Téléjournal/ Midi	National/ hebdo	**RDI en direct** L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.							Journal de France 2	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	Samaritains	CCom-c@ / 55Saint-Ex	20 Le petit silvant	Stars parade	**Reflets Sud** "Histoires du sida"		TV5 le journal /20Afrique	35 Nouvo /:55 Soccer FFF			Soccer FFF		Champions nature	Journal Suisse	Humanima	Chiffres et lettres	Club social	
TVA	5h00 Salut, bonjour!		**"Père Noël de service"**('03) Lea Thompson, Tony Danza.			P.-dessus marché	Le TVA midi	Via TVA	Infopublicité	Shopping TVA		Infopublicité			**Bugs et ses amis** /.15 **"Mon chien Skip"**('99) Diane Lane, Frankie Muniz.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Studio 12		Téléjournal	**"Un empereur nouveau genre"**('00) David Spade.			**"Shrek 2"**('04) Voix de Cameron Diaz, Eddie Murphy.				Téléjournal	Humanima	**"Le Pacte des loups"**('00) Vincent Cassel, Samuel Le Bihan.					
RDI	La Semaine verte		Le journal RDI	Humanima	Découverte		Téléjournal	Mission Antarctique: L'aventure humaine		La Facture	Téléjournal	Humanima	Le journal RDI	National/ hebdo	Téléjournal	L'Épicerie	Enquête	
TV5	Questions champion	Journal de France 2	Le 3950		Bedos en piste				10Silvant /20Cam. café	Acoustic	TV5 le journal	Voici venir l'orage			.15 Châteaux	**SOS 18** "Chaud l'hôpital"		Müvmédia
TVA	Le TVA 18 heures	**"Maman, j'ai encore raté l'avion"**('92) Joe Pesci, Macaulay Culkin.				45 **"Père de famille"**('00) Téa Leoni, Nicolas Cage.					.15 Le TVA réseau	45 **"Les jeux sont faits"**('00) Gary Sinise, Charlize Theron.				45 Infopublicité		

Dimanche 14 décembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Ruby Gloom	Les fouineurs	Glurp attack	Shaolin Wuzang	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Une heure sur terre		On fait tous du show business			Vu du large
RDI	4h30 RDI en direct				RDI en direct	Humanima	Téléjournal/ Midi	Les coulisses du pouvoir		**RDI en direct** L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.						Journal de France 2	Téléjournal	La Facture
TV5	C'est pas sorcier!	La boîte à musique			Kiosque		le journal / 10Afrique	7 jours sur la planète	**Thalassa** L'élément marin a servi de théâtre à quelques affaires criminelles de notre temps.				Littoral	Journal Suisse	**Vivement dimanche!** "Laurent Ruquier"			
TVA	5h00 Salut, bonjour!		**"Bienvenue à Mooseport"**('04) Ray Romano, Gene Hackman.				Le TVA midi	Infopublicité	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopublicité			**"Peter Pan"**('03) Rachel Hurd-Wood, Jeremy Sumpter.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Oniva	Zeste	Téléjournal	Découverte		Laflaque	T pour théâtre			Tout le monde	Téléjournal	Le pays natal de Jacques Ferron			05 **"Moulin rouge"**('01) Ewan McGregor, Nicole Kidman			
RDI	Mission Antarctique: L'aventure humaine		Le journal RDI	Rendez-vous	Une heure sur terre		Téléjournal	Les coulisses du pouvoir		Second Regard	Téléjournal	L'Épicerie	Le journal RDI	La Facture	Téléjournal	Humanima	Découverte	
TV5	30 millions d'amis	Journal de France 2	**Müvmédia** "Films bilan"		Une histoire de loups		**Droits de la femme** Un gala à l'occasion de la journée consacrée aux droits de la femme				TV5 le journal	**Temps présent** "Tabassés sans raison"		**Vivement dimanche!** "Laurent Ruquier"				Paroles et musique
TVA	Le TVA 18 heures	**"Shrek"**('01) Voix de Eddie Murphy, Mike Myers			15 **La cour des grands** "Films"		15 **"C.R.A.Z.Y"**('05) Marc-André Grondin, Michel Côté					Le TVA réseau	**"La magie du destin"**('93) Meg Ryan, Tom Hanks				Infopublicité	

Rien n'est parfait

Plus d'un quart de siècle après l'adoption de la Déclaration des droits de l'Homme, les droits fondamentaux de millions d'individus demeurent bafoués. Bilan de 60 ans de droits humains.

Patricia BITU TSHIKUDI

Le 10 décembre 1948, la mémoire pleine des atrocités de la Seconde Guerre mondiale, 58 États membres de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) se réunissaient pour adopter la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

En 2008 cependant, les droits de millions d'individus demeurent bafoués.

Guantanamo, Darfour, République démocratique du Congo, Thaïlande, Chine, Irak, Afghanistan : les exemples affluent pour illustrer les nombreuses violations des droits humains.

Doit-on parler de progrès ou de recul des droits humains?

« Au fil des ans, on a perdu un peu de l'essence de la Déclaration des droits de l'homme, estime l'ancien secrétaire d'État du Canada pour l'Afrique et l'Amérique Latine et l'Asie et le Pacifique, David Kilgour. Dans plusieurs régions du globe, les droits fondamentaux sont laissés de côté. C'est triste que 60 ans plus tard, on ne peut affirmer avoir obtenu une victoire sur cette question. »

« Des fois, je serais porté à dire qu'il y a un recul par rapport aux droits humains, dit Robert Dubois, membre de Développement et Paix. On fait un pas en avant et deux en arrière. Il y a encore beaucoup de transgression des droits fondamentaux. Au Canada, il suffit de penser aux Autochtones. Mais il y a tout de même des endroits pires qu'ici. »

Du chemin à faire

Selon Robert Dubois, « les Nations unies pourraient en faire plus. C'est la spécialité des pays industrialisés de tenir un double discours. C'est fâchant de voir que la plupart des décisions prises sont basées sur les intérêts pétroliers ».

Le Canada, dit-il, a lui aussi un examen de conscience à faire.

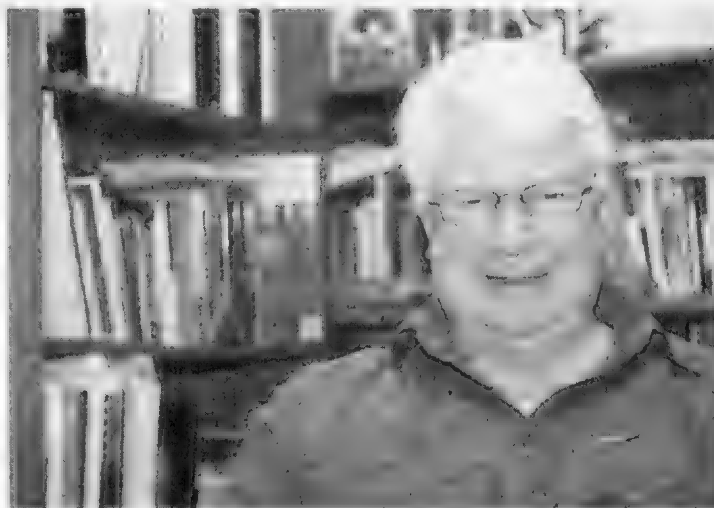
« Nous avons le plus grand nombre d'entreprises minières au monde, mentionne Roger Dubois. Ces entreprises respectent les droits de la personne ici, mais pas partout où elles sont établies. Un comité formé de représentants du secteur minier et de gens du public a recommandé au gouvernement canadien la mise en places de lois et des sanctions aux entreprises qui ne respectent pas les droits des populations dans les pays où le Canada à des intérêts miniers. Ce rapport a été mis sur les tablettes. Ottawa ne respecte pas les recommandations de son propre comité. »

« Des guerres sont faites pour exploiter le diamant et des milices sont soudoyées par nos compagnies occidentales pour mener ces guerres, poursuit Roger Dubois. Quand ici, on entend parler de ces guerres on se dit: 'c'est-tu pas effrayant', sans se demander qui cautionne cela et qui fournit les armes. »

Le cas de la République démocratique du Congo, en est un exemple. « Ça se détériore de jour en jour là-bas, pourtant on parle d'une présence de plus de 700 000 casques bleus dans le pays », ajoute David Kilgour.

Plus qu'un symbole?

Reste que la Déclaration universelle des droits de l'Homme a servi de fondation à bien d'autres chartes. Pour le politologue Raymond Hébert, elle « est un symbole très puissant ».



Archives La Liberté

Le politologue Raymond Hébert : un symbole très puissant.

« Elle a inspiré un grand nombre de pays, dit-il. Il est difficile d'imaginer un monde sans cette Charte. Elle établit un idéal à atteindre. Elle a permis de tirer la sonnette d'alarme et d'attirer l'attention des gens sur l'importance de respecter les droits fondamentaux. Mais il y a encore du chemin à faire. Il faut que les pays travaillent ensemble. »

« La fin de l'apartheid en Afrique du Sud en 1991 est un exemple des victoires que nous avons remportées, souligne David Kilgour. Plusieurs pays de l'Europe Centrale ont aussi établi cette charte dans leurs lois. Il y a quand même de l'espoir. »

GUANTANAMO

Le casse-tête Guantanamo

Stéphane LAJOIE

Le 60e anniversaire de la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme sera fêté le 10 décembre. À l'approche de cette date, le monde se tourne vers les États-Unis, où le président élu Barack Obama promet un vent de changement, dont la fermeture du Camp de détention de la Baie de Guantanamo.

Depuis 1948, bien des conflits et des décisions politiques ont écorché les articles de la Proclamation, qui sans avoir de véritable statut légal, sont devenus les baromètres de l'universalité des droits humains.

« Le problème politique de Guantanamo est la détérioration de l'image des États-Unis sur la planète, explique Jocelyn Coulon, professeur invité au département de science politique de l'Université de Montréal. Les Américains ont créé un problème en déclarant que tous ceux qu'ils capturent peuvent être emprisonnés dans un lieu où la souveraineté cubaine et la souveraineté américaine ne s'appliquent pas. »

Suite à la guerre hispano-américaine de 1898, le gouvernement américain a conclu un accord avec Tomás Estrada Palma, le premier président de Cuba, pour la location perpétuelle d'un territoire côtier de 116 km². Chaque année, Washington envoie un chèque de 4 085 $ aux autorités cubaines pour maintenir sa base navale (Fidel Castro a encaissé le chèque une seule fois en 1959).

Depuis octobre 2001, la base abrite le camp de détention utilisé pour emprisonner les rebelles terroristes. L'administration républicaine a longtemps affirmé que les détenus étaient des « combattants ennemis », et non des prisonniers de guerre. Cette appellation les dépouillait de tout droit face à la justice.

En juin 2006, la Cour suprême américaine a statué que l'article 3 commun aux quatre Conventions de Genève de 1949 devait s'appliquer (l'article établit les normes minimales à respecter pour que les personnes soient traitées avec humanité et bénéficient d'un procès équitable).

Les groupes de défense des droits humains dénoncent la supposée utilisation de techniques de torture pour extirper des aveux des prisonniers. Pour ceux en faveur du camp, la guerre au terrorisme est une bataille non conventionnelle de longue haleine. Pour eux, le camp joue un rôle nécessaire au niveau de la cueillette de renseignements.

« Les Américains ont maintenant beaucoup de difficulté à se dépêtrer de la polémique entourant Guantanamo sur le plan juridique et politique, explique Jocelyn Coulon. Où iront les prisonniers si la prison ferme? Où seront-ils jugés et dans quels pays seront-ils déportés? La nouvelle administration aura du pain sur la planche et devra bien jouer ses cartes. »

Plus de 250 prisonniers sont en détention à Guantanamo. Advenant une fermeture du camp, ils pourraient être renvoyés dans leur pays d'origine (ou le pays d'arrestation), ou transférés sur le territoire américain pour y être jugés devant la justice civile ou militaire. Jusqu'ici, seulement 17 détenus ont été formellement inculpés.

La semaine dernière, les trois partis d'opposition canadiens ont à nouveau fait pression sur le gouvernement Harper pour demander le rapatriement d'Omar Khadr, un citoyen canadien emprisonné depuis six ans à Guantanamo.

« J'ai l'intention de fermer Guantanamo et je tiendrai parole. L'Amérique ne pratique pas la torture et je m'assurerai qu'il en soit ainsi », a déclaré Barack Obama lors de son discours du 4 novembre.

Pour fermer le camp, le gouvernement américain devra trouver une solution pour gérer adéquatement le sort de ces détenus, qui ont été emprisonnés pour une durée illimitée sous aucun chef d'inculpation.

Le peuple américain est réticent à voir des « terroristes » incarcérés sur son territoire. Et bien que la planète crie pour leur libération, peu de pays veulent accueillir ses hommes tombés dans les craques du système pénal international, qu'ils soient innocents ou coupables.

Depuis 2001, près de 800 prisonniers ont défilé au Camp de Guantanamo.

La lutte francophone

La Déclaration des droits de l'Homme a permis des progrès dans différents domaines des droits humains. Son impact dans la cause francophone au Manitoba est faible, mais tout de même présent.

Patricia BITU TSHIKUDI

L'histoire nous l'a prouvé, la Déclaration universelle des droits de l'homme a permis de faire avancer de nombreuses causes. Mais a-t-elle eu un impact sur l'évolution de la cause du français au Manitoba?

« Il y a eu de grandes luttes autour de questions constitutionnelles au Canada et au Manitoba. La Charte canadienne des droits et libertés a été fondamentale pour la survie et le développement des droits des francophones, affirme le politologue Raymond Hébert. Sans elle, nous n'aurions pas de Division scolaire franco-manitobaine ou de réseau d'écoles françaises. »

Si la Déclaration universelle des droits de l'Homme a fait progresser plusieurs causes, son impact sur les droits linguistiques au Manitoba est cependant faible, selon Raymond Hébert.

« Le lien entre la Déclaration et les droits des minorités linguistiques est indirect, dit-il. La Charte canadienne des droits et libertés a été l'élément le plus déterminant au Canada. Avant ça, il y a eu la Déclaration des Droits aux États-Unis qui a été un peu le précurseur de la Charte canadienne des droits et libertés. La Déclaration de 1948 est toutefois un symbole fort. »



L'historienne Jacqueline Blay.

Archives La Liberté

L'article 23 de l'Acte du Manitoba, rappelle-t-il, a lui aussi contribué au rétablissement des droits des Franco-Manitobains. « Cet acte a permis d'accorder des droits très précis aux francophones », explique Raymond Hébert

Cet article stipule que les débats de l'Assemblée législative peuvent se dérouler en français et en anglais et que les lois et procès-verbaux doivent être imprimés dans ces deux langues. Une victoire importante pour les francophones, mais de courte durée.

Selon l'historienne Jacqueline Blay, le 100e anniversaire du Canada en 1967, aurait aidé la cause des francophones hors Québec.

« Le centenaire du Canada a permis de conscientiser le gouvernement sur les populations francophones hors Québec, explique-t-elle. 20 ans après cet anniversaire, on reconnaissait que le Canada est un pays bilingue et biculturel. La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a permis de réveiller les consciences. Au niveau provincial, les différents gouvernements du Manitoba se sont ouverts, avec le temps, au fait français. Ce n'est qu'en 1971 que l'enseignement du français a été rétabli et de là, s'en est suivi la longue marche pour des classes, des écoles et ensuite, la Division scolaire franco-manitobaine établie en 1994. »

De nombreux événements seront organisés pour marquer le 60e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Le Musée canadien des droits de la personne (MCDP) prévoit lancer une exposition en ligne pour marquer le coup.

« Cette exposition met à l'honneur un Canadien qui a joué un rôle important dans la lutte pour les droits de l'Homme. Nous ne pouvons pas dévoiler son nom pour l'instant, mais ce sera fait lors de la conférence de l'Association canadienne pour les Nations unies, le 10 décembre à l'hôtel Fort Garry », dit la porte-parole du Musée canadien des droits de la personne, Angela Cassie.

La torture continue en Chine

David Matas et David Kilgour ont publié en juillet 2006 un rapport dénonçant des pratiques de torture en Chine, à l'encontre des adeptes du Falun Gong. Deux ans plus tard et malgré les Jeux olympiques, les progrès en matière de droits de la personne se font toujours attendre au Pays du Milieu.

Camille SÉGUY

En juillet 2006, l'avocat canadien spécialiste des droits de la personne, David Matas, et l'ancien secrétaire d'État du Canada pour l'Asie-Pacifique, David Kilgour, ont rendu public un rapport sur certaines pratiques de torture en Chine.

Dans ce rapport, dont une version révisée a été publiée en janvier 2007, les auteurs font état de pratiques d'arrestation et d'emprisonnement abusives, mais aussi de prélèvement sauvage d'organes sur des adeptes du Falun Gong.

« Deux personnes torturées sur trois en Chine sont des partisans du Falun Gong, précise David Kilgour. Il n'y a aucun survivant à ces dons d'organes sauvages. Ils incinèrent les corps ensuite pour effacer les traces. »

Les pratiquants du Falun Gong, un mouvement spirituel et méditatif chinois fondé en 1992 par Li Hongzhi, sont victimes de la répression du gouvernement communiste chinois depuis 1999.

« Au début, le Falun Gong ne posait pas de problème au gouvernement chinois, explique David Kilgour. Mais depuis qu'ils ont protesté au-dessus du siège social du Parti communiste chinois (PCC) à Pékin, en 1999, ils sont bannis. Le PCC en a peur car leurs valeurs ne sont pas celles du Parti et ses membres sont très nombreux. »

On comptait en effet plus de 70 000 pratiquants du Falun Gong en Chine en 1999, soit près de 10 % de la population.

Peu d'impact

Depuis le rapport de David Kilgour et David Matas, la situation en Chine ne s'est pas améliorée, malgré les espoirs de la communauté internationale avant les Jeux olympiques de Pékin. Les transplantations sauvages d'organes continuent.

« Avant les Jeux, tout le monde pensait qu'on verrait des progrès dans les droits humains en Chine, remarque David Kilgour. Mais ce n'est pas vrai. »

Selon l'organisation non gouvernementale Human Rights Watch, il n'y a qu'au Nigéria que l'image de la Chine est meilleure aujourd'hui que l'année dernière. « Le monde a une grande admiration et du respect pour le peuple chinois, précise David Kilgour. Le problème, c'est vraiment le PCC. »

À la veille des Olympiques, l'Association des médecins de Chine a tout de même pu conclure une entente avec l'Association mondiale des médecins pour interdire le tourisme de don d'organe.

« Le problème, c'est que cette entente date d'avant les Olympiques, note David Kilgour. Donc il faudrait voir maintenant si c'était juste pour les Jeux ou si c'est à plus long terme. »

Déni

La voie de l'amélioration est loin d'être ouverte en Chine. Le gouvernement continue de nier toute accusation de torture.

« Le gouvernement est de mauvaise foi, déplore David Kilgour. Il a démenti notre rapport, mais c'est évident qu'il ne l'avait pas lu. Il a aussi distribué récemment un DVD aux ambassades avec l'entrevue d'une des personnes que nous avons interrogées, où celle-ci revient sur ce qu'elle nous a dit. Heureusement, nous avions aussi enregistré notre entrevue avec cette personne! »

En plus de démentir les conclusions du rapport de David Matas et David Kilgour, le PCC orchestre également une propagande presque quotidienne contre le Fulan Gong, ce qui rend la prise de conscience du problème difficile en Chine.


photo : Gracieuseté David Kilgour

David Kilgour (à gauche) est le co-auteur d'un rapport dénonçant l'usage de la torture sur les pratiquants de Falun Gong en Chine.

« Le gouvernement raconte des horreurs à la population, comme par exemple que les adeptes du Fulan Gong mangent les enfants, souligne David Kilgour. Donc les gens en ont peur et ont tendance à croire ce qu'ils entendent, malgré leur bonne foi. »

L'ONU s'implique

Le 21 novembre 2008, le Comité de l'Organisation des nations unies (ONU) contre la torture a appelé la Chine à lancer une enquête indépendante sur la question des tortures envers les pratiquants du Falun Gong, et à prendre toutes les mesures necessaires pour punir les responsables.

« C'est une étape majeure qu'un comité de l'ONU ait dénoncé ces pratiques, se réjouit David Kilgour. C'est la première fois que le Falun Gong est mentionné. »

Pourtant, les moyens de pression sur la Chine, même par le biais de l'ONU, sont nuls tant que le gouvernement chinois ne coopère pas.

« Le problème, c'est que la Chine est membre permanente du Conseil de sécurité de l'ONU, souligne David Kilgour. Elle a un droit de veto, donc ce n'est pas possible de la sanctionner. »

Mais ce qu'il est toujours possible de faire, c'est d'« informer le monde sur ce qui se passe là-bas, conclut David Kilgour. Ce sera déjà ça ».

JEUNESSE CANADA MONDE

À la recherche de volontaires

Jeunesse Canada Monde (JCM) recrute actuellement pour ses programmes qui commenceront à l'été 2009.

JCM offre aux jeunes de 17 à 24 ans l'opportunité de participer à un séjour international de six mois, au cours duquel ils habiteront et travailleront au côté de jeunes d'un autre pays. Le programme se déroule en deux phases, la première dans une communauté canadienne et la seconde dans une communauté hôte à l'étranger.

JCM organise des programmes dans 67 pays. Ces stages visent à encourager le dialogue entre les cultures et à former une jeunesse engagée.

Les personnes intéressées ont jusqu'au 15 janvier 2009 pour s'inscrire.

J. A.-B.

Professeure ou professeur en service social
(Poste régulier menant à la permanence)

Faculté de service social

La Faculté de service social du Collège universitaire de Saint-Boniface est à la recherche d'une professeure ou d'un professeur en service social

Exigences

- doctorat ou maîtrise en service social,
- capacité d'enseigner entre autres, des cours sur certains des thèmes suivants
  - pratiques du travail social
  - perspectives féministes de la pratique du service social et de la politique de bien-être social,
- expérience en enseignement,
- excellentes aptitudes en recherche,
- excellentes connaissances de la langue française

Une connaissance de l'organisation des services sociaux du Manitoba serait un atout

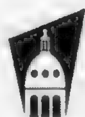
Profil

La candidate ou le candidat devrait être en mesure
- d'enseigner des cours en service social, 1[er] cycle,
- d'encadrer des étudiantes et des étudiants,
- de mener des activités de recherche

Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonction : le 1[er] août 2009

Veuillez soumettre votre curriculum vitae accompagné de trois lettres de références au plus tard le 16 janvier 2009 à



Madame Rose-Marie Beaulieu
Faculté de service social
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathedrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210
Télécopieur : (204) 233-0217
rbeaulieu@ustboniface.mb.ca
www.cusb.ca

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matier d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles Conformément aux exigences prescrites en matiere d immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitees à postuler, la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada

Préposé(e) au service à la clientèle

Notre entreprise, fournisseur établi de produits, est à la recherche d'un ou d'une **spécialiste du service à la clientèle** pour faire partie de notre équipe. La personne choisie sera chargée d'offrir divers services à la clientèle à nos clients actuels et aux nouveaux clients. Pour ce faire, elle devra bien connaître notre organisme, ses services et ses produits. Elle fera preuve de professionnalisme, sera ouverte et sociable, se présentera bien, et sera capable de converser avec aisance. **Le bilinguisme sera considéré comme un atout pour la personne remplissant ce rôle.**

Si vous croyez avoir les qualifications nécessaires pour vous joindre à notre équipe gagnante, veuillez envoyer votre curriculum vitae à : **marie@ppghr.com**



L'Archidiocèse de Saint-Boniface

est à la recherche d'un(e)

cuisinier ou cuisinière en chef

Cette personne sera responsable de tous les services de la cuisine, la préparation des repas et le personnel de la cuisine.

S.V.P. envoyer votre curriculum vitae à :

Archidiocèse de Saint-Boniface
Attention : Économe diocésain
151, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H6

Possibilité d'emploi
AGENT/AGENTE, OPÉRATIONS COMPTABLES ET BUDGETS AS-02

Dotation anticipée –de durée déterminée/de durée indéterminée
Parc national du Canada du Mont-Riding
Agence Parcs Canada
Wasagaming, Manitoba
Traitement: 48,402 $- 52,149 $ par année

Relevant directement du gestionnaire, Finances et Administration, le titulaire de ce poste doit être capable de produire, en temps opportun, des prévisions et des rapports exacts à l'intention de la direction, ainsi que d'analyser cette information et de la comparer aux budgets. Le titulaire devra avoir une connaissance approfondie de certains logiciels, dont des logiciels de comptabilité (préférablement STAR) et Excel. Il devra aussi superviser plusieurs employés du personnel administratif et connaître tous les aspects relatifs aux comptes créditeurs, aux comptes débiteurs et à la comptabilité des recettes. De plus, le titulaire de ce poste devra, entre autres, faire preuve de jugement éclairé et d'intégrité, être un communicateur efficace et être capable de faire avancer les dossiers

Le titulaire doit avoir un diplôme d'une université reconnue avec spécialisation acceptable en comptabilité ou en finances, ou une combinaison acceptable d'études, de formation et d'expérience. Les candidats qui répondent aux critères de présélection seront évalués selon l'énoncé de qualités de ce poste. Les candidats sont tenus de démontrer clairement qu'ils satisfont aux critères « l'études et l'expérience »

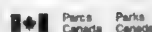
Les personnes qui vivent dans un rayon de 100 km de Wasagaming (Manitoba).

Si vous êtes intéressé à l'un de ces postes, veuillez vous procurer une trousse de demande, qui comprend un énoncé de qualités détaillé en communiquant avec:

Shelley Neustater Ressources humaines
Parc national du Mont-Riding
Wasagaming (Manitoba) R0J 2H0
Téléphone : (204) 848-7210 Télécopieur : (204) 848-2596
Courriel : shelley.neustater@pc.gc.ca

Ce processus ferme le 12 décembre 2008 à 12 h

Parc Canada est déterminé à se doter d'une main-d'oeuvre diversifiée et universelle Nous encourageons donc les membres des groupes désignés à poser leur canatudidre et à s'identifier. Une préférence pourra être accordée aux membres de communautés visibles qui auront les qualifications nécessaires



Parcs Canada Parks Canada

Canadä

PETITES ANNONCES

ASTROLOGIE

Star Voyance réunit pour vous les meilleurs Médiums francophones du Canada, reconnus pour leurs dons, leur sérieux et la qualité de leurs prédictions. Ils vous parlent GRATUITEMENT au 1-866-553-5652 Amour, Argent, Santé, nos Médiums sont les étoiles qui vont éclairer votre futur. Abonnés Bell Mobilité, faites le # (carré) 2555.

PETITES ANNONCES

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 800 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Adjoint administratif juridique bilingue - AY3,
Justice Manitoba - Poursuites
Numéro de l'annonce : 20321
Échelle de salaire : de 34 970 $ à 39 982 $ par année
Date de clôture : le 12 décembre 2008

Qualités requises : La personne choisie doit avoir suivi une formation post-secondaire dans le domaine d'administration de bureau ou d'adjoint administratif juridique et/ou avoir plusieurs années d'expérience connexe de travail de secrétariat ou administratif juridique préférablement dans le domaine du droit criminel. Elle démontera des compétences en communication verbale et écrite, en français et en anglais. Elle démontrera qu'elle fait preuve d'initiative et de compétences pour travailler de façon autonome tout en réussissant à organiser et à classer le travail par ordre de priorité afin de respecter des dates limites serrées. Elle aura également des habiletés en communications interpersonnelles, ainsi que la capacité de travailler au sein d'une équipe. Elle aura également acquis des techniques de prise de décisions avec des compétences ou de l'expérience dans l'analyse et la tenue des dossiers et des systèmes de dossiers juridiques complexes. Elle aura une vitesse minimale de frappe de 55 mots par minute, ainsi que des compétences et de l'expérience dans les logiciels connexes dont MS Word, Outlook, Excel, Internet et des applications de base de données.

Sa lettre d'accompagnement et son curriculum vitæ doivent clairement indiquer comment elle répond aux critères du poste. La personne choisie sera soumise à des vérifications de sécurité dont un relevé des antécédents judiciaires et un relevé des mauvais traitements.

Fonctions : La personne choisie fournit un soutien administratif juridique aux procureurs de la Couronne. Ses responsabilités incluent la préparation et la fermeture des registres de la Cour, la dactylographie et la préparation de la correspondance et des documents juridiques, la tenue des calendriers relatifs aux avocats, la réception et les tâches générales de bureau. Elle communique quotidiennement avec les membres du grand public, les avocats de la défense, les services de police et le personnel de la cour. Elle peut être tenue de faire des heures supplémentaires.

Une liste d'admissibilité de douze mois pourrait être établie pour combler des postes bilingues futurs.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Ministère de la Justice
Gestion des ressources humaines
405, Broadway, bureau 1130
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6
Télécopieur : 204 945-3764
Courriel : hrsjus@gov.mb.ca

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail

Nous tiendrons compte du programme d'equité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées

Manitoba

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Ingénieur spécialiste principal (Systèmes électriques des bâtiments)

Ministère de la Défense nationale

OTTAWA (ONTARIO)

Personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyennes et citoyens canadiens résidant à l'étranger.

Compétences linguistiques – Anglais essentiel
Pour de plus amples renseignements sur ce poste, incluant l'énoncé de critères de mérite et sur la manière de soumettre votre candidature, visitez le site Internet suivant: **www.emplois.gc.ca** ou composez le numéro Infotel **1-800-645-5605**. La date limite de réception des candidatures est le **5 décembre 2008**. Le numéro de référence est **DND08J-009335-000008**.

Nous remercions ceux et celles qui auront soumis une demande mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection. Nous souscrivons à l'équité en matière d emploi La préférence sera accordée aux citoyennes canadiennes et citoyens canadiens. La fonction publique du Canada s'est engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous dans le cadre de ce processus, veuillez faire part de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable

Information concerning this process is available in English.

emplois.gc.ca

Canadä



Nous recherchons des candidat(e)s pour le poste suivant :

POSTE :	**Enseignant(e) • Espagnol 10e à 12e année** **Contrat temporaire 85 %**
OÙ :	École/Collège régional Gabrielle-Roy
PERSONNE CONTACT :	Marc Roy, directeur
N° DE TÉLÉPHONE :	(204) 878-2147
DATE LIMITE :	Ce poste sera ouvert jusqu'au 9 décembre 2008.

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca



La Division scolaire Louis-Riel

recherche des candidatures pour le poste suivant en immersion française.

ÉCOLE MARIE-ANNE-GABOURY

No. 439/T/08 - poste d'enseignement temporaire (0,50)
2e année
L'entrée en fonction se fera le 5 janvier 2009.

Les détails de l'affichage sont disponibles sur le site Web **www.lrsd.net/employment.**

Veuillez soumettre votre curriculum vitae y compris le nom de trois personnes répondantes en citant le numéro d'affichage **439/T/08** avant **15 h le lundi 8 décembre 2008** à : Lisa Aitken, Directrice des ressources humaines, Division scolaire Louis Riel, 900, chemin St. Mary's, Winnipeg (Manitoba) R2M 3R3 (télécopieur : 204-257-8103).

Nous remercions toutes les personnes qui soumettent une demande. Cependant, nous contacterons seulement les personnes considérées pour l'emploi.

École de langues

est à la recherche de
professeur(e)s de français
pour enseigner
aux adultes à Winnipeg (BFC).

Diplôme universitaire requis et expérience un atout. Temps plein ou partiel. SVP faire parvenir un curriculum vitae par courriel à :

thamara@lestrieonline.com



Chez Cora
340, boulevard Provencher
est à la recherche d'un(e)

Serveur(euse) bilingue
disponible les fins de semaine.

curriculum vitæ à : Tina Wood
Courriel : chezcora@shawbiz.ca
Téléphone : (204) 928-1204
Télécopieur : (204) 928-1206


Ministère de la Justice Canada | Department of Justice Canada

Avocat/Avocate
Ministère de la Justice

Winnipeg (Manitoba)

Le ministère de la Justice a actuellement plusieurs postes d'avocat à doter. Il s'agit, d'une part, de doter des postes de niveau subalterne (quatre ans d'expérience ou moins) à Winnipeg, avec constitution d'un répertoire de candidats qualifiés/candidates qualifiées pour la dotation éventuelle. Ce procès est ouvert aux personnes qui résident ou travaillent au Canada et les Canadiens et Canadiennes qui résident à l'étranger.

Echelle de salaire pour les postes de niveau subalterne : entre **54 585 $** et **77 868 $** par an;

Prière de postuler par le biais du site http://jobs.gc.ca
Prenez soin d'indiquer le numéro de référence JUS08J-004805-000504

La date limite de réception des candidatures est le 15 décembre 2008.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettront leur candidature mais nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour la prochaine étape du processus de nomination. La préférence sera accordée aux citoyennes canadiennes et citoyens canadiens. Nous souscrivons au principe d'équité en emploi. La fonction publique du Canada s'est engagée à instaurer des procédures de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si nous communiquons avec vous au sujet de ce processus, veuillez informer le représentant ou la représentante du ministère si vous avez besoin de certaines mesures d'adaptation pour vous permettre une évaluation juste et équitable de votre candidature.

This information is available in English.

emplois.gc.ca Canada



LA DIVISION SCOLAIRE ST. JAMES-ASSINIBOIA
"Great Schools for Growing and Learning"

ENSEIGNANT(E)S

La division scolaire St. James-Assiniboia lance un appel de candidatures pour les postes d'enseignement suivants en immersion française

quatrième année ainsi que troisième et quatrième années combinées

L'entrée en fonction se fera le 5 janvier 2009 et prendra fin le 30 juin 2009

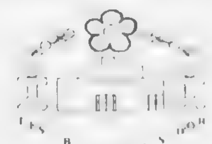
Date de clôture : le 8 décembre 2008

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae à

Greg Mutter
Directeur adjoint
Personnel et ressources humaines
Division scolaire St. James-Assiniboia
2574, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3J 0H8
Tél. : 204-888-7951 • Téléc. : 204-831-0859 • Courriel : gmutter@sjsd.net

Nous apprécions votre intérêt mais nous communiquerons seulement avec les personnes convoquées à une entrevue

L'embauche de la personne est conditionnelle à l'examen du dossier judiciaire et à l'approbation du registre des cas d'enfants maltraités



Les Boutons d'Or Inc.
(garderie située à Île-des-Chênes)

est à la recherche d'un(e)

éducateur(trice)
au niveau II ou III
avant et après l'école
7 h à 8 h 45 et 15 h 30 à 18 h

Compétences requises :

- langue française parlée et écrite
- cours de premiers soins et RCR

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae à l'attention de :

Madame Claire Hince
Les Boutons d'Or Inc.
Case postale 693
Île-des-Chênes (Manitoba)
R0A 0T0

Courriel : clairehince@mts.net

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	*Nombre de semaines* 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	**7,35 $**	**14,70 $**	**17,85 $**	**21,00 $**	**24,14 $**	**27,30 $**	**30,45 $**	**33,60 $**	**36,75 $**	**39,90 $**
21 à 25	**8,40 $**	**16,80 $**	**21,00 $**	**25,20 $**	**29,40 $**	**33,60 $**	**37,80 $**	**42,00 $**	**46,20 $**	**50,40 $**
26 à 30	**9,45 $**	**18,90 $**	**24,15 $**	**29,40 $**	**34,65 $**	**39,90 $**	**45,15 $**	**50,40 $**	**55,65 $**	**60,90 $**

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 9,45 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

J'AIMERAIS faire la connaissance d'un homme francophone dans la soixantaine. Envoyer lettre à Annonce #739, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
739-

RECHERCHE

LA GARDERIE DE BAMBINS, est à la recherche d'un(e) éducateur(trice) à la jeune enfance. Temps partiel, possibilité de temps plein débutant en mars. Composez le 237-8660.
737-

À la recherche d'un(e) COLOCATAIRE : Grande maison rénovée sur la rue la Vérendrye. Près de la rue Taché, arrêts d'autobus, centre ville, CUSB. Stationnement et services compris. 417 $/mois. Disponible immédiatement. Tél. : 414-6663 ou 226-4405.
738-

À la recherche d'un(e) COLOCATAIRE : Grande maison rénovée à Saint-Boniface. Près des autobus et du centre ville. Stationnement et services compris. 400 $. Disponible le 1er ou 15 janvier 2009. Tél. : 233 9393.
745-

À LOUER

500 TACHÉ : Condo de 1 275 pi², 5e étage. Vue incroyable du centre-ville, la rivière et la Fourche. Faut voir pour l'apprécier! Tout près de l'Hôpital Saint-Boniface. Laveuse, sécheuse comprises à l'intérieur. Stationnement intérieur. Disponible le 1er février. 1 800 $/mois, meilleur prix à long terme. Tous les services compris sauf téléphone. Composez le 832-0319.
735-

APPARTEMENT de 3 chambres à coucher, disponible immédiatement. 2 entrées privées, services d'autobus en face, buanderie sur les lieux, 5 minutes du CUSB. Stationnement pour 2 voitures. 895 $/mois comprend tous les services sauf l'électricité. Composez le 770-4912
740-

MAISON À LORETTE : 5 chambres à coucher, grande cuisine, 4 appareils. Tapis, peinture et fournaise neufs. Garage. Disponible le 1er décembre. Contactez MCRE au 480-0145.
741-

APPARTEMENT À LOUER : 15 décembre, 161, rue Dum[illegible] fumeur. 1 chambre, cuisine, salon. Entrée privée. Laveuse et [illegible] 524,60 $ par mois + électricité et stationnement. Tél. : 237-7042
744-

À VOTRE SERVICE

SERVICES



MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté* :

Communiqués de presse, lettres, sujets d'articles, etc., Sylviane Lanthier :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Pour tout ce qui concerne vos placements publicitaires, Sophie Gaulin :
promotions@la-liberte.mb.ca

Envoi de matériel publicitaire à l'infographiste, Véronique Togneri :
production@la-liberte.mb.ca

Abonnements, facturation, changements d'adresse, Roxanne Bouchard :
administration@la-liberte.mb.ca

Journalistes : **redaction@la-liberte.mb.ca**
Pages dans nos écoles, Daniel Bauhaud : **dansnosecoles@shaw.ca**

COMPTABLES AGRÉÉS

AVOCATS-NOTAIRES

Abonnez-vous à

La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ❐	36,75 $ ❐
2 ans	56,00 $ ❐	63,00 $ ❐

Nom : ____________

Prénom : ____________

Adresse : ____________

____

Ville : ____________

Province : ____________

Code postal : ____________

Téléphone : ____________

Je choisis de payer par :

❐ Visa : ____________

❐ MasterCard : ____________

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

COMMÉMORATION

Une journée contre la violence faite aux femmes

Depuis 1991, le Canada consacre chaque année la journée du 6 décembre à la commémoration et à l'action contre la violence faite aux femmes.

Cette date est celle de la mort de 14 jeunes femmes à l'École polytechnique de Montréal, il y a 19 ans, tuées par balle par un anti-féministe, Marc Lépine, car elles étaient des femmes.

Avant et après elles, d'autres femmes sont mortes à la suite de violences contre elles, en raison de leur sexe.

Cette journée est l'occasion de prendre conscience de l'existence de cette situation, et de renouveler son engagement à prendre des mesures pour mettre fin à ces violences.

Engagé pour cette cause, le Conseil consultatif des femmes du Manitoba organise une cérémonie de commémoration le jeudi 4 décembre 2008 à 7 h 30, au Palais législatif.

C. S.

Nécrologie

Jean Auguste Picton

M. Jean Picton, de Haywood (Manitoba), est décédé paisiblement le dimanche 23 novembre 2008 au Foyer de Notre-Dame à l'âge de 89 ans.

Il a été précédé de deux frères et de neuf sœurs : Fr. Pierre Picton, Angèle (Pierre) Dedieu, Amedée Picton, Zenaïde Picton, Anaïs (Michel) Picton, Rose Picton, Marie (Emilien) Wilcott, Jeanne Picton, Cécile Picton, Thérèse Picton et Marcelle Wilcott.

Il laisse dans le deuil sa belle-sœur Angèle Picton et son beau-frère Denis Wilcott, ainsi que bon nombre de neveux, de nièces, de parents et d'amis.

Les prières ont eu lieu au salon funéraire Adam le mercredi 26 novembre 2008 à 19 h et ont été suivies de l'incinération du corps. La messe des funérailles a été célébrée par le père Célestin Malengu Mubaya le jeudi 27 novembre 2008 à 14 h à l'église catholique Saint-Denis de Haywood, au Manitoba. L'enterrement a suivi dans le cimetière paroissial.

Au lieu d'offrir des fleurs, les personnes intéressées peuvent faire un don en mémoire de Jean Picton au centre de mieux-être de Saint-Claude/Haywood, C.P. 334, Saint-Claude (Manitoba) R0G 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée au salon funéraire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba). Téléphone : 248-2201 ou 1-888-400-2326. www.afh.ca.

Chronique RELIGIEUSE

ROGER DUBOIS

Responsabilité sociale

Nous devons, chacun et chacune, être conscients de notre responsabilité envers les autres, et ici et ailleurs.

Cette chronique, aujourd'hui, vise plus particulièrement la responsabilité collective. Et justement, la Campagne d'automne de Développement et Paix vise les corporations qui laissent tomber leur responsabilité sociale dans leur course vers les profits.

Cette année, cette campagne vise, les entreprises minières canadiennes. Le Canada est probablement le pays où on trouve le plus grand nombre de compagnies minières. Et parfois, nos entreprises font preuve de beaucoup moins de responsabilité sociale quand elles œuvrent dans des pays moins industrialisés, moins organisés. L'exploitation minière oblige des milliers de personnes à abandonner leur terre. Elle est souvent responsable de la pollution des sols et de l'eau. Le contrôle des zones minières est aussi cause de conflits armés qui déchirent des pays où travaillent nos partenaires. Des populations, parmi les plus démunies de la planète, continuent de souffrir des pratiques de certaines compagnies minières canadiennes. Vous pouvez trouver des exemples de ces méfaits dans le site-web: www.devp.org , des exemples provenant du Honduras, du Pérou, de la république du Congo, etc.

Il y a une connexion personnelle concernant ce manque de respect pour les autres. Mon frère travaillait pour une entreprise canadienne opérant en Guyane équatoriale, où une digue retenant les résidus, poisons, etc. de la mine, s'est écroulée, parce qu'elle avait été mal construite. De l'arsenic et toutes sortes d'autres saloperies se sont répandues dans le fleuve qui alimente la capitale en eau potable, et en poissons. Pendant plusieurs mois, il n'y avait plus de poissons, et l'eau était empoisonnée. La mine n'a jamais voulu admettre sa responsabilité, bien qu'elle ait été flagrante, pour les souffrances et dégâts causés par leur irresponsabilité!

Il y a deux ans, une Commission a recommandé au gouvernement de promulguer une loi qui obligerait les entreprises à se comporter d'une façon responsable, et ce, et à l'intérieur, et à l'extérieur du pays, avec sanctions possibles, si cette loi n'était pas respectée. Le gouvernement n'a toujours pas bougé!

Comment pouvons-nous agir?

- **Signer la carte postale**, www.devp.org/campagne, demandant au gouvernement canadien d'adopter des mécanismes légaux visant à tenir les compagnies minières canadiennes responsables de leur activité à l'étranger.

- **Signer et envoyer la carte à notre député,** lui demandant d'agir.

- **Rencontrer notre député** pour lui demander d'appuyer la campagne.

- **Organiser une séance de signature de cartes postales** dans notre paroisse, école, centre commercial, centre communautaire, dans nos familles, en laissant libre cours à notre créativité.

Voilà donc des gestes bien simples que nous pouvons poser afin de venir en aide à nos voisins du Sud. Ces gestes peuvent faire une grande différence!

TOURISME

L'écotourisme à l'honneur

Northern Soul, une entreprise touristique manitobaine, a reçu un prix international en écotourisme à Taïwan.

Julien ABORD-BABIN

Fondée en 2000, la compagnie Northern Soul s'est rapidement démarquée dans le secteur touristique manitobain. Après avoir remporté plusieurs prix locaux en écotourisme, la compagnie a été honorée par Skål International, dans la catégorie des organisateurs de voyages, le 15 octobre dernier à Taipei.

« Quand on a vu les autres entreprises en nomination, on n'en revenait pas », confie le propriétaire de Northern Soul, Dave Pancoe. Le jeune entrepreneur s'est rendu à Taipei à Taïwan pour recevoir le prix et participer au congrès annuel de Skål International, une importante association qui regroupe des représentants de l'industrie du tourisme de 90 pays.

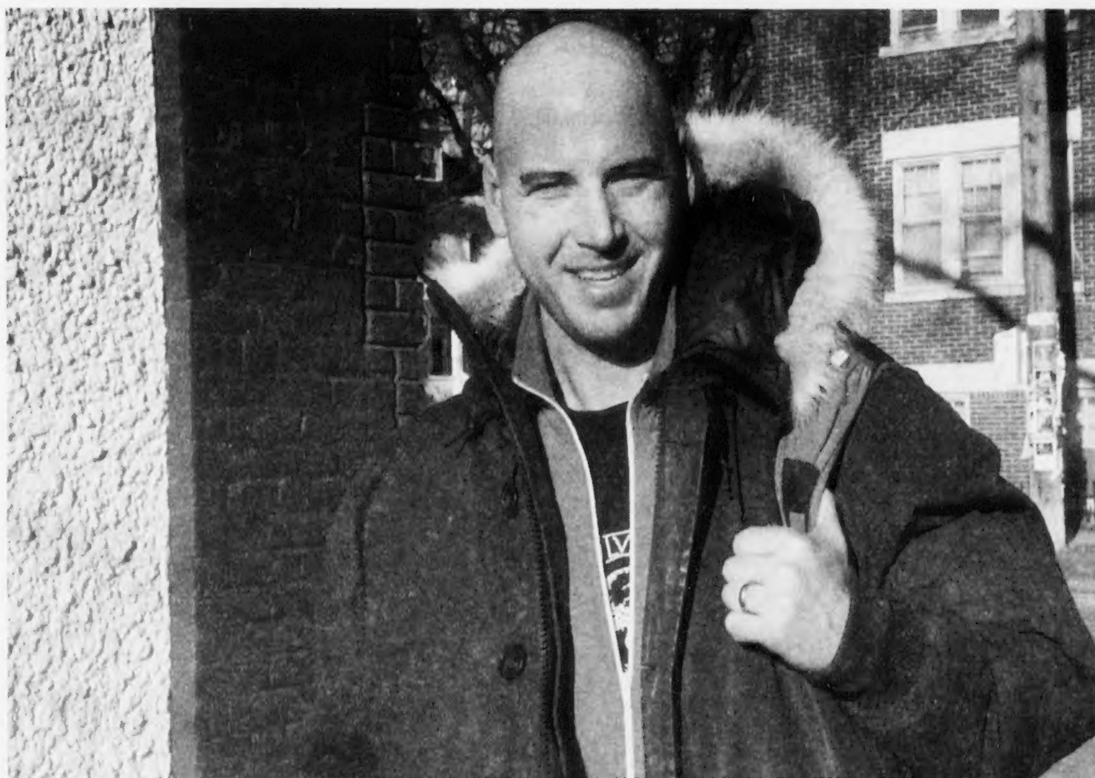


photo : Julien Abord-Babin

Le propriétaire de Northern Soul, Dave Pancoe a reçu un prix international d'écotourisme.

« Ça a été un très bon coup pour notre compagnie, mais aussi pour l'ensemble de l'industrie touristique au Manitoba, estime Dave Pancoe. Ça montre que nous avons des produits touristiques qui peuvent concurrencer le reste du monde. »

Northern Soul permet de découvrir les rivières du Manitoba en organisant des expéditions en canoë et des randonnées dans le nord de la province. La compagnie s'est démarquée grâce à son approche basée sur le respect de l'environnement et des communautés locales, mais aussi par l'originalité de ses produits.

Une de ses expéditions, une fin de semaine qui combine canoë et yoga, a attiré l'attention du *New York Times*. En juin 2008, le journal a inclu cette expédition sur sa liste des 30 meilleurs voyages à faire en Amérique du Nord. L'article a attiré l'attention du président de Skål Winnipeg, Ron Pradinuk qui a proposé la candidature de Northern Soul à Skål International.

En plus de ses fins de semaines yoga et canoë, Northern Soul organise une foule de randonnées, plus ou moins longues et adaptées à différents niveaux. Des sorties sur la rivière Seine jusqu'aux randonnées de deux semaines dans le nord du Manitoba, la compagnie offre une variété de forfaits.

Pour celà, Dave Pancoe compte sur les services de cinq guides professionnels, tous bilingues. Mais son plus grand atout, ce sont les paysages sauvages du Manitoba. Un territoire relativement peu connu dans le reste du monde.

« Les rivières qu'on a ici sont parmi les plus belles du monde, explique-t-il. Il y a moyen de développer de très bons produits. »

Il y a toutefois beaucoup à faire pour être reconnu à l'étranger. « On est en compétition avec le reste du mond et c'est encore difficile de venir ici de l'étranger, confie Dave Pancoe. Par exemple, le Yukon est déjà plus reconnu pour ses territoires sauvages et bénéficie de vols directs de l'Angleterre et de l'Allemagne. »

Northern Soul réussit tout de même à attirer des touristes américains et britanniques. Dave Pancoe vise désormais le marché français et continue de développer de nouvelles excursions qui rendront les rivières manitobaines encore plus accessibles.

GABRIELLE-ROY

Demande refusée

Le comité scolaire de l'école Gabrielle-Roy a demandé à ce que le quartier au nord du périphérique soit ajouté à sa zone de repêchage, pour pouvoir accueillir les anciens élèves de l'école Noël-Ritchot, qu'ils habitent au nord comme au sud du périphérique.

« La demande concerne les élèves habitant au nord du périphérique et qui fréquentaient l'école Noël-Ritchot jusqu'à la huitième année, explique le secrétaire-trésorier de la DSFM, Serge Bisson. C'est le cas de quelques familles seulement. »

Selon les zones de repêchage, les jeunes habitant au sud du périphérique peuvent en effet aller à Gabrielle-Roy pour finir leur scolarité, alors que ceux qui habitent au nord doivent se rendre à l'école Léo-Rémillard.

La DSFM a décidé de ne pas donner suite à la demande de l'école Gabrielle-Roy. « Les zones de repêchage définies en juin dernier sont maintenues », précise le directeur général de la DSFM, Denis Ferré.

Les parents peuvent toujours choisir d'envoyer leurs enfants à l'école Gabrielle-Roy, à condition qu'il y ait de la place dans l'établissement.

C. S.

CONCOURS DU BARBU

À vos barbes, messieurs!

La barbe sera à l'honneur lors du Festival du Voyageur en février.

Stéphane LAJOIE

Le Festival du Voyageur renouera avec ses racines de coureur des bois en 2009, avec le retour du concours du barbu.

Les hirsutes et les ébouriffés croiseront le poil le 20 février au Collège universitaire de Saint-Boniface. Les Louis Boys seront présents pour réchauffer l'atmosphère, en vue de la bataille des barbes.

« Le concours du barbu était très populaire il y a plus de dix ans et nous avons décidé de le ramener pour célébrer la 40e édition du Festival », précise la directrice générale du Festival, Josée Vaillancourt.

La barbe est un symbole légendaire du coureur des bois, qui devait parcourir de longues distances pour faire la traite des fourrures avec les Amérindiens. Devant affronter des températures exécrables, le voyageur portait la barbe pour se protéger le visage du froid en hiver et de la piqûre des moustiques en été. La barbe minimisait aussi les coupures occasionnées par les branches et les épines des arbres.

« Du côté de la barbe est la toute-puissance », écrivait Molière, dans la comédie *L'École des femmes*.

Les barbus auront la chance de démontrer cette puissance dans une des trois catégories de leur choix : la barbe voyageur (longue et naturelle), la barbe Festival (courte/rasée) et la catégorie nouveauté/innovation (barbes éclectiques aux mille et une formes). Un jury formé de membres de la communauté et des médias évaluera chacune des barbes selon la longueur, la couleur, la forme et la texture.

Un prix de 300 $ et une médaille seront remis au vainqueur de chacune des catégories. Les barbus qui termineront en deuxième place recevront également des médailles et des prix de consolation de 150 $. Si des gagnants sont accompagnés de leur barbier, ce dernier recevra un trophée.

Le coût de l'inscription est de 35 $, incluant un laissez-passer pour un invité et un laissez-passer optionnel pour le barbier. Les hommes désirant s'inscrire à la catégorie barbe Festival doivent se présenter rasés, le mercredi 10 décembre 2008, entre 19 et 22 heures, à la Maison du Bourgeois (Fort Gibraltar), au 866 rue Saint-Joseph. Les concurrents des autres catégories sont aussi invités à s'inscrire lors de cette soirée.

Félicitations
Lucie (Pantel) Boisvert



90e anniversaire

Bienvenue à tous
à un
Va-et-vient
le samedi 13 décembre 2008
de 13 h à 15 h
au Foyer Notre-Dame
Notre-Dame-de-Lourdes
(Dans la chapelle)

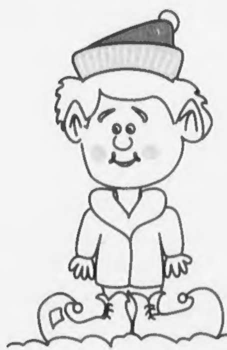
De toute la famille



30 ans · 1978–2008

Pour combler la campagne 2008

OBJECTIF : 150 000 $



= Francophone

SOLUTION :

25 $ X = 150 000 $

(6 000)

Nom : ____________ Adresse : ____________ Ville : ____________

Province : ______ Code postal : ____________ Téléphone : ____________ Courriel : ____________

Montant : ________ $ ☐ Don unique ☐ Don mensuel à partir du 15/_____/_____ (mm/aa) ☐ Don annuel au 15/ _____(mm)

☐ **Don ponctuel** : *ces dons sont affectés, en leur entier, aux activités et programmes de Francofonds.*

☐ **Don à perpétuité** : *ces dons sont ajoutés au capital du Fonds spécifié et seulement le produit des placements sert à la distribution de bourses ou de subventions conformément aux modalités du Fonds spécifié (voir la liste complète des Fonds au www.francofonds.org).* Veuillez indiquer le Fonds spécifique et signer la déclaration qui suit.

Fonds : ____________ *Signature :* ____________

Mes dons à perpétuité devront être détenus par Francofonds pour une période d'au moins dix ans et seul le produit des placements peut être distribué.

☐ Chèque (don mensuel ou annuel : Veuillez inclure un chèque annulé)

☐ Visa ☐ MasterCard Nº de carte de crédit: ____________ Expire le : ______ Signature : ____________

Ce don est en mémoire de : ____________

J'autorise **Francofonds** à inclure mon nom parmi ses donateurs : ☐ oui ☐ non

La communauté francophone au Manitoba vous remercie!

FRANCOFONDS

605, rue Des Meurons, pièce 202,
Saint-Boniface, MB, R2H 2R1
www.francofonds.org

Nº de charité : 11893 0502 RR0001 Reçu pour fins d'impôts pour dons de 20$ et plus.

MF01418-1108